



Parc national  
de La Réunion



Rapport d'activité

2015



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pitons, cirques et  
remparts de l'île de la Réunion  
inscrits sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2010





Huit années après sa création, dans la continuité de l'approbation de la Charte et de l'adhésion de 17 des 24 communes de l'île, le Parc national de La Réunion a vu en 2015 se concrétiser plusieurs des projets qu'il a initiés et accompagnés, tandis que d'autres prennent de l'ampleur.

2015 a d'abord été une année de fête pour la nature réunionnaise. De somptueuses éruptions volcaniques ont illuminé le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription des « Pitons, cirques et remparts » sur la Liste du patrimoine mondial. Sous la houlette du Parc national, cet événement a mobilisé plus de 50 porteurs de projet et partenaires financiers, autour de 70 manifestations, variées et réparties sur tout le territoire.

Cet anniversaire a été clôturé par un temps fort : l'inauguration de l'exposition permanente « *La Réunion, île de nature, cœur des hommes* » à la Maison du parc national, à la Plaine des Palmistes, véritable célébration des patrimoines naturels réunionnais. Dans ce centre d'interprétation, tous les publics peuvent librement et gratuitement venir découvrir et comprendre ce qui fait la singularité des paysages et de la biodiversité du cœur du parc.

2015 a également été une année d'action. Elle a permis au Parc national de La Réunion d'utiliser toute la gamme de compétences qui fait de lui un acteur unique et incontournable. Face aux multiples urgences de conservation, garant des paysages spectaculaires et de la biodiversité exceptionnelle de l'île, l'établissement mobilise d'importantes ressources. Aux côtés des partenaires historiques, le Parc national a su faire aboutir plusieurs démarches et se positionner comme un catalyseur de l'action. Les projets Life+ Pétrels et Life+ Forêt sèche, sélectionnés et soutenus par l'Europe, en sont le plus bel exemple. Ils permettront de sauver des habitats extrêmement rares et des espèces endémiques au bord de l'extinction, en fédérant les énergies et en développant des techniques innovantes dans un cadre pluriannuel.

2015 a aussi favorisé l'inspiration et la valorisation des atouts du territoire. En juin, la manifestation « *Tec Tec, patrimoines et nous...* » a placé la pédagogie sous le feu des projecteurs. Regroupant 250 élèves, elle a mis à l'honneur des productions artistiques et culturelles toutes plus originales les unes que les autres. En octobre, le séminaire sur « *la révélation des territoires par le rêve et l'émotion* », avec l'intervention d'experts nationaux et internationaux, a rencontré un vif succès. Il ouvre des perspectives pour mettre en scène les joyaux de l'île tels que la Route des laves, et faire du territoire du Parc national de La Réunion une référence mondiale en matière d'éco-tourisme.

Parallèlement, notre établissement accompagne les acteurs locaux volontaires dans la valorisation de ces patrimoines hors du commun. Depuis novembre dernier, la marque « Esprit Parc national » est devenue réalité : elle distingue déjà plusieurs producteurs de vanille, de miel et de café qui vivent de ces produits identitaires et dynamisent les Hauts de l'île tout en protégeant la nature et le caractère des lieux. Partagée par les 10 Parcs nationaux français, la marque bénéficie de leur aura et de la force du réseau national.

S'appuyant sur ses instances pluridisciplinaires, favorisant le débat sur les vrais enjeux transversaux de la société réunionnaise, le Parc national devient outil de dialogue, d'inspiration et d'innovation. Une nouvelle dynamique de projets s'y invente, qui replace les patrimoines au cœur d'un développement durable et harmonieux. Cette dynamique est guidée par la Charte ; elle s'inscrit dans la durée, vers la construction d'un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature.

Daniel GONTHIER

Président du Conseil d'Administration





*Éruption du Piton de la Fournaise - 2015*



# Sommaire

|   |    |  |    |
|---|----|--|----|
| 1. Produire et diffuser la connaissance .....                         | 7  | 4. Faire connaître le patrimoine et accueillir le public.....                  | 31 |
| Compléter la connaissance du patrimoine naturel                       | 8  | Le 5ème anniversaire des « Pitons, cirques et remparts »                       | 32 |
| Mettre en place un réseau de suivi des habitats naturels              | 9  | La maison du Parc national, centre d'interprétation et de découverte           | 33 |
| Inventorier le patrimoine culturel matériel                           | 10 | Le Parc national, un territoire de savoir heureux                              | 34 |
| Transmettre la mémoire orale  | 11 | Le Parc national dans les médias   | 35 |
| 2. Protéger et restaurer .....  | 13 | 5. Piloter la politique des parcs nationaux .....                              | 37 |
| Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion                | 14 | Le Parc national, territoire de projets  | 38 |
| Conserver et restaurer la forêt semi-sèche                            | 15 | Un Parc national ouvert sur le monde   | 39 |
| Sauver le Tuit-tuit de l'extinction                                   | 16 | Le Parc national, lieu de rencontre entre les gestionnaires d'espaces naturels | 40 |
| Restaurer des milieux naturels remarquables                           | 17 | 6. Gérer l'établissement.....  | 43 |
| Favoriser l'utilisation durable des plantes indigènes                 | 18 | Une gestion financière saine qui s'adapte à la crise                           | 44 |
| Améliorer notre environnement nocturne                                | 19 | Fonctionnement général de l'établissement                                      | 46 |
| Participer à la résorption des points noirs dans le paysage           | 20 | Gestion des ressources humaines  | 47 |
| Surveiller le territoire et protéger les patrimoines                  | 21 | Une gouvernance équilibrée pour la mise en œuvre de la Charte                  | 48 |
| Encadrer les activités en cœur de parc                                | 22 |  |    |
| 3. Accompagner les acteurs du territoire.....                         | 25 |  |    |
| Des biens et services respectueux des patrimoines naturel et culturel | 26 |  |    |
| La mise en découverte du territoire                                   | 27 |  |    |
| Le cœur habité : vers un éco-territoire                               | 28 |  |    |





*Zevi marron*





## Produire et diffuser la connaissance

Compléter la connaissance du patrimoine naturel

Mettre en place un réseau de suivi des habitats naturels

Inventorier le patrimoine culturel matériel

Transmettre la mémoire orale





# Compléter la connaissance du patrimoine naturel

Depuis sa création, le Parc national forme ses équipes à la réalisation d'inventaires d'espèces en danger de disparition. En 2015, les agents ont poursuivi efficacement leurs missions de relevés de terrain sous protocoles. Ils ont référencé de nombreuses données ponctuelles, linéaires ou surfaciques.

Trente huit catégories de données sont ainsi recueillies selon des protocoles précis permettant aux informations d'être intégrées dans les bases de données de l'Établissement après un contrôle rigoureux.

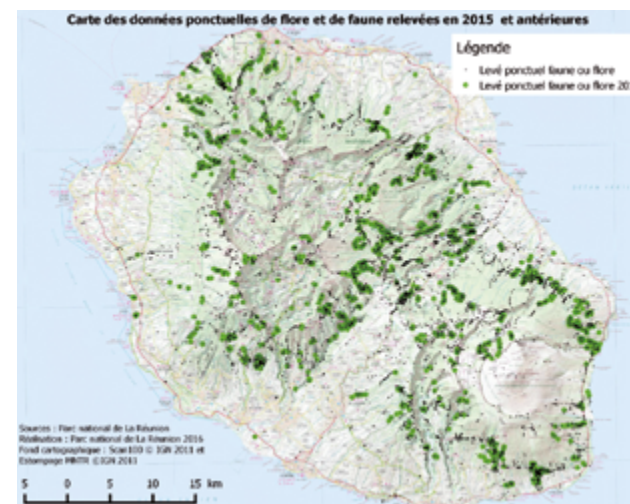
Un peu plus de 5000 localisations ont été saisies en 2015 précisant les connaissances sur la faune et la flore, mais aussi sur des objets culturels, comme les « Ti Bon Dié », sur des traces de braconnages, des sources, ou des constructions.

Plus de 2 900 stations d'espèces à forte valeur patrimoniale ont ainsi été trouvées. Elles concernent prioritairement des espèces considérées comme étant en danger d'extinction, sur lesquelles les agents ont concentré leur attention. A titre d'exemple, les découvertes d'une station d'*Haplopteris zosterifolia* et de *Liparis ochracea* Ridl., améliore notablement leurs aires de répartition.

Au delà de cet inventaire, les agents ont renforcé leur actions par le développement d'un protocole de suivi de certaines stations d'espèces très menacées.

Ces opérations ciblées permettront, si besoin, d'agir plus efficacement pour engager des opérations de restauration active telles que l'élimination des espèces exotiques envahissantes qui les menacent. La connaissance de ces localisations permettra également d'aider les différents gestionnaires à prioriser les actions menées sur les secteurs concernés. De nouvelles localisations d'espèces animales (Lézard vert des Hauts, Papangue ...) ont également été relevées.

Enfin, et dans le but de mettre à disposition ces informations au plus grand nombre, plus de 1600 données concernant le Papangue et le Lézard vert des Hauts sont déjà accessibles sur le site de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel – Muséum National d'Histoire Naturelle) : <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/5402/mise-en-ligne-de-donnees-du-parc-national-de-la-reunion>.



Carte des données ponctuelles de flore et de faune relevées en 2015 (vert) et antérieures (noir). Carte J-C Notter, Parc national de La Réunion – 19-02-2016.



INPN



# Mettre en place un réseau de suivi des habitats naturels

Le Parc national et ses partenaires s'engagent vers le déploiement de sites de suivi des écosystèmes indigènes de La Réunion soutenu par des financements européens et régionaux dans le cadre d'un projet FEDER porté par l'Université. Ce projet est maintenant en phase de mise en œuvre.

Depuis plusieurs années, le Parc national s'est impliqué avec ses principaux partenaires dans le déploiement de placettes de suivi des habitats dans le contexte de changement global.

Cette réflexion l'a amené à réaliser une synthèse de l'existant en 2015 en partenariat avec l'Université de La Réunion et le CIRAD. A terme, l'objectif est de compléter les dispositifs en place à différentes échelles géographiques.

Plusieurs grandes catégories de placettes de suivis forestiers ou de relevés de végétation classiques d'abondance-dominance sont ainsi déjà en place au sein du territoire du parc national pour le monitoring des habitats naturels peu ou pas perturbés.

A titre d'exemple :

**Les placettes** de grande taille mises en place par l'Université selon la méthodologie du CTFS (Center for Tropical Forest Science, Smithsonian Institute, <http://www.forestgeo.si.edu/>). Elles demandent l'identification, l'étiquetage et la mesure du diamètre de chaque individu des espèces ligneuses. Similaires à celles déployées par le Parc national de Guadeloupe, elles donnent pour notre Ile une visibilité au niveau mondial.

**Des placettes** déployées dans le cadre du projet MOVECLIM (MONTane VEgetation as listening posts for CLIMate change, <http://moveclim.blogspot.com/>), financé par l'Europe dans le cadre du réseau Net-Biome de 2012 à 2015. Au sein du Parc national de La Réunion, 23 placettes de 100m<sup>2</sup> réparties sur deux transects (secteur du Piton des Neiges, au vent, et secteur des Makes, sous le vent) de 350 à 3050 m d'altitude ont été installées et une partie des relevés est prise en charge par les agents de terrain du Parc national. Ce réseau a été mis en avant en décembre 2015 lors de deux conférences présentées sur le Pavillon France durant la COP 21.

**Des placettes** déployées dans le cadre du projet Island Biodiv également financé par l'Europe dans le cadre du réseau Net Biome. Il couple sur les mêmes sites des inventaires de flore et de faune invertébrée, selon une méthodologie partagée avec d'autres régions ultrapériphériques de l'Europe, les Açores et les Canaries.

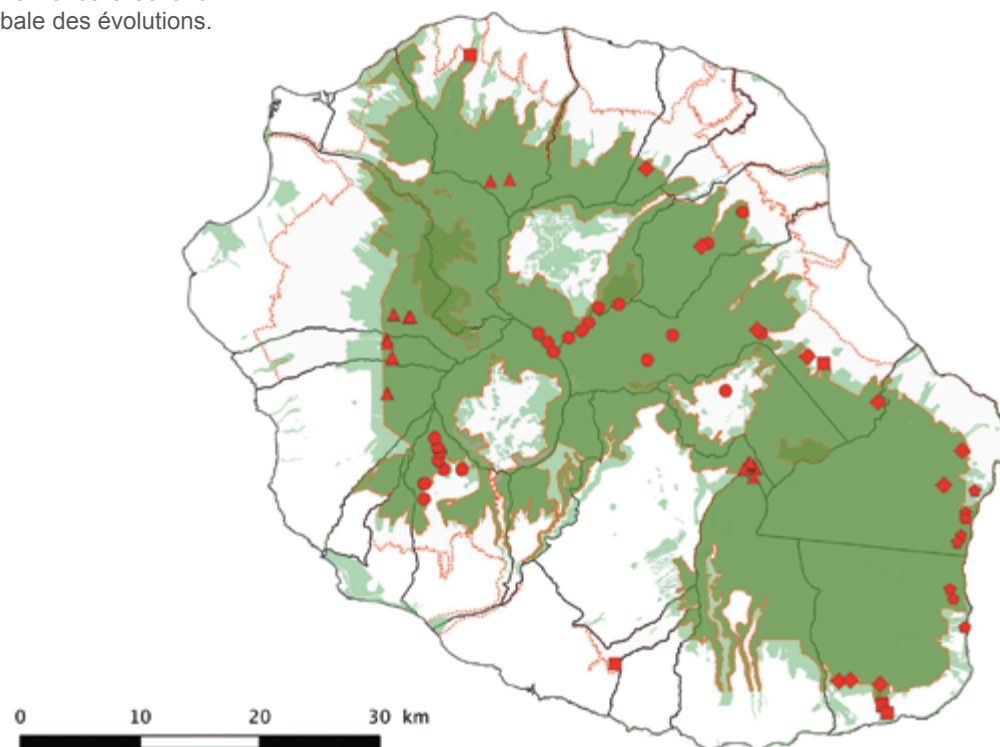
**Pour l'avenir**, l'objectif du Parc national, et de ses principaux partenaires est de compléter les dispositifs existants en positionnant de nouvelles parcelles, en particulier de taille plus réduite, dans des habitats non encore échantillonnés, afin d'avoir une vision plus globale des évolutions.



CTFS



MOVECLIM



Carte de la répartition des placettes de suivi en cœur de parc national. Les symboles représentent différentes méthodologies mises en œuvre. Réalisation Nicolas Juillet, CIRAD.





# Inventorier le patrimoine culturel matériel

Pour valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission des valeurs, le Parc national favorise la valorisation vivante du territoire et il accompagne des projets des acteurs locaux. Le but est d'améliorer la connaissance du patrimoine culturel réunionnais et de favoriser son appropriation par la population.

## Protocole Petits bons dieux (DIE)

Chaque religion à La Réunion possède ses propres lieux et édifices culturels tant dans l'espace public que dans l'espace privé (cathédrale, églises, mosquées, temples indiens, oratoires...).

La DAC-OI a initié en 2011 une étude portant sur "les oratoires et petits bons dieux". La reprise de ce projet en 2012, par Le Parc national de La Réunion et en collaboration avec la DAC-OI, a permis d'identifier dans le cadre de la stratégie culturelle, l'inventaire des petits oratoires, constructions parfois éphémères, comme une action prioritaire pour la sauvegarde du patrimoine culturel matériel du Cœur et de l'aire d'adhésion. En 2015 et 2016, cet inventaire s'est poursuivi et grâce à une carte interactive il est possible de suivre l'évolution des oratoires dans le temps.

## Protocole Archéologie

Depuis sa création, le Parc national de La Réunion a manifesté l'ambition de mieux connaître le peuplement de son territoire et plus particulièrement celui du cœur.

L'archéologie se développe à La Réunion et la problématique de son peuplement demeure un sujet de recherche unique, méritant une exploration systématique, notamment de l'intérieur de l'île, des hauts et des cirques, qui constituèrent un refuge pour les esclaves Marrons, puis un front pionnier de colonisation pour les « Petits Blancs ».

Le Parc national s'est donc associé à la DAC-OI pour faire mieux connaître le peuplement de son territoire et plus particulièrement celui du cœur. Ce projet constitue un véritable programme de recherche et demande une coordination des travaux réalisés en interne et en externe. Les protocoles, les opérations et leurs résultats sont soumis au contrôle scientifique et technique des instances compétentes de la DAC-OI et du Parc national.

Depuis 2008, le Parc national encourage la connaissance du patrimoine archéologique à La Réunion. A cette époque Anne-Laure Dijoux (doctorante en archéologie, Université de Paris1) sollicite le Parc national dans le cadre d'une

collaboration pour mener une recherche scientifique sur le peuplement de La Réunion. Cette étude comporte un volet historique (travaux universitaires) et un volet archéologique (thèse de doctorat sur la problématique du marronnage dans les cirques de l'île par Anne-Laure Dijoux).

A partir de 2010, l'archéologie prend un élan supplémentaire à La Réunion avec l'institutionnalisation de la discipline par le biais d'un Service Régional de l'Archéologie (SRA) au sein de la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI). Parallèlement le développement des missions

culturelles du Parc national a eu pour conséquence de rapprocher les deux administrations afin de faire progresser la connaissance du patrimoine archéologique sur l'île.

En 2011 et 2012, Anne-Laure Dijoux organise, dans le cadre de sa thèse de doctorat, deux expéditions archéologiques pionnières sur les sites de la « vallée secrète » et du Piton Bétoune. Les deux missions ont bénéficié du soutien logistique, technique et financier du Parc national de La Réunion et de la DAC-OI et ont permis de démontrer pour la première fois, par l'étude scientifique, l'existence de vestiges de grand marronnage à La Réunion. La première expédition visait à obtenir un inventaire complémentaire des traces d'occupations humaines sur les sites de la Vallée secrète et du Piton Bétoune. La seconde a permis de réaliser des relevés topographiques précis, des relevés par scanner 3D et des fouilles et tamisage.

Le 20 décembre 2014, avec le soutien du Parc national, Anne-Laure DIJOUX et la DAC-OI présentent, pour la première fois au public réunionnais, les résultats des recherches archéologiques récentes menées sur le marronnage (« vallée secrète »). Cette conférence a mis en valeur toutes les découvertes historiques effectuées dans le cirque de Cilaos, lieu emblématique du marronnage (parmi lesquelles les squelettes du Tapcal et la « pierre gravée »).



# Transmettre la mémoire orale

Constituée d'un ensemble de souvenirs, de traditions, de légendes, de savoir-faire, la mémoire orale d'un territoire est un patrimoine extrêmement fragile. C'est pourquoi le Parc national, s'est saisi de ce thème pour conserver et transmettre cette mémoire orale.

Si l'anthropologie des années 1950 tendait à considérer les cultures orales comme l'apanage de sociétés primitives ou isolées, les recherches actuelles privilégient à l'évidence une conception des traditions orales comme composante inhérente et évolutive de toute société.

Le Parc national s'est donc engagé depuis plusieurs années dans un programme de collecte afin de valoriser le peuplement du cœur, mieux documenter l'appropriation des patrimoines naturels ou paysagers et mettre à jour des traces d'occupation humaine. Il s'agit d'une action prioritaire pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du territoire.

Les agents des secteurs Est et Ouest ont mis en place des collectes spécifiques :

- à la Plaine des Palmistes avec un projet « entre nature et culture » ;
- à Mafate avec un projet sur le « moulin à maïs ».

En 2015, des travaux importants se sont poursuivis pour valoriser ces collectes, avec notamment un travail de monographie et de transcription des enregistrements (convention avec le cabinet FRAPE).

Dans le but de développer les compétences de ses agents sur le patrimoine culturel, le Parc national a organisé en 2015 avec le Professeur Christian Barat (Professeur émérite d'anthropologie de l'Université de La Réunion) une formation d'initiation à l'ethnologie, à l'anthropologie, à l'ethnolinguistique créole et à la méthode d'enquête relative à la collecte de mémoire dans une île créole.

## Le Parc national et le PRMA valorisent la musique réunionnaise

Suite à l'inscription de son territoire sur la Liste des Biens du Patrimoine mondial, le Parc national s'est associé au Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion (PRMA) afin de valoriser le patrimoine culturel du territoire. Ce partenariat a permis de réaliser et de produire un CD en 2015, au format livre-disque qui présente une sélection de musiques de La Réunion ; Ce CD a été distribué à l'occasion du cinquième anniversaire de l'inscription des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » sur la Liste du patrimoine mondial.



## LESPOIR O BOUTE LANVOL

La tour pou in zour, la poin sitan lontan, lavé in ti papiyon ke té i arèt pa pléré : narté di son zîè té in fontèrè robiné rouvèr. Son kaskad larm, andiré té i lav son kor, té i delèy son koulèr ziska...

Pourtan, avan sa, li té in kalou papiyon maron èk gayar tash blan-blanc partou. Mé dopi léktan parlfèt, larm té apou afadi son portré, sitantèlman té pa loin li té i dovien invizib.

Tou lé zour tèt li té i revèy, li té i sar poz si in flèr dan in kour par-là épi li té i nèt a larmyèkè.

In matin, komsa, li la poz dan in kour ousa lavé dè zèrè narmay - dè ti Kréol La Réunion - té aprè zové. Lo ban zanfan, in té i apèl Mimose, lot Jérém, lété voisin dopi zot rèsanse é zot lavé labitid pass lo tan ansanm, lo soir aprè lékol, lo sandimansh, pandan vakanse tousala, dè vré zani.

Extrait du conte «Lésplor o bouté lanvol» de Dominique Dambreville et Valérie Germain, traduit par Daniel Honoré.



*Bois d'huile*





## Protéger et restaurer

Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion

Conserver et restaurer la forêt semi-sèche

Sauver le Tuit-tuit de l'extinction

Restaurer des milieux naturels remarquables

Favoriser l'utilisation des plantes indigènes

Améliorer notre environnement nocturne

Participer à la résorption des points noirs dans le paysage

Surveiller le territoire et protéger les patrimoines

Encadrer les activités en cœur de parc



# Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion

Le projet LIFE+ Pétrels lancé en 2015 vise à conserver deux espèces endémiques de l'île : le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon. Le Parc national pilote ce projet sélectionné par l'Europe, en collaboration avec la SEOR, l'Université, l'ONCFS, et la Brigade Nature de l'Océan Indien, et avec le soutien financier de la DEAL et du Conseil Départemental.



D'un montant de plus de 3 millions d'euros, financé à 50 % par l'Europe, ce programme permettra de mettre en œuvre des stratégies et des outils de conservation innovants sur l'ensemble du territoire de La Réunion, pour éviter l'extinction de ces deux espèces patrimoniales.

## 5 ans pour agir ...!

C'est le défi lancé ! 5 années pour agir et pour améliorer l'état de conservation de ces deux espèces endémiques. Cinq postes permanents et 2 à 3 postes temporaires par an ont été créés, soit une équipe de 8 personnes qui bénéficie du renfort régulier des agents des structures partenaires. Grâce aux formations « Sécurité en montagne » et « Manipulation et baguage des oiseaux » organisées en 2015, l'équipe renforcée est opérationnelle pour mettre en œuvre les actions du programme. Durant cette année de démarrage de nombreuses actions ont été menées, ciblées sur 2 objectifs principaux :

## Lutter contre les menaces :

La prédation des poussins de pétrels par des chats redevenus sauvages est l'une des principales menaces, un chat pouvant exterminer 90 nichées par an. Des actions de capture des chats errants ensauvagés et

de dératisation ont été menées en périphérie des colonies de reproduction du Pétrel de Barau et des sites présumés de nidification du Pétrel noir. Adossées aux efforts conjoints de l'Association partenaire de Valorisation de l'Entre-Deux Mondes, 76 chats ont été capturés en milieu naturel. En parallèle, des laboratoires spécialisés ont montré que ces chats étaient porteurs de maladies telles que la leptospirose et la toxoplasmose avec un impact potentiel sur la santé humaine.

## Rechercher les terriers du Pétrel noir :

Les sites de nidification de cette espèce énigmatique, sont encore totalement inconnus. De nombreuses actions innovantes de prospection ont été mises en œuvre, comme le dressage de 2 chiens créancés, la venue d'un expert du Parc national du Mercantour avec des jumelles thermiques qui permettent de détecter toute source de chaleur à longue distance, l'installation de 14 enregistreurs acoustiques sur l'ensemble de l'île ou le tracking de Pétrels noirs échoués.

Enfin, de nombreuses actions de communication (plusieurs dizaines d'articles et 5 interventions à la radio) ont permis de valoriser le soutien des partenaires, médiatiser le projet et sensibiliser le grand public tout au long de cette année

2015. Deux temps forts sont à retenir : le relâcher d'un Pétrel noir en Juillet, relayé dans plus de 10 journaux et chaînes télévisées, et la « Rentrée des pétrels », en septembre dernier, qui a accueilli 150 personnes durant une soirée avec l'aide de la commune partenaire de Saint-Louis. Parmi les autres actions de communication, un film de lancement a été réalisé dès le mois d'avril pour promouvoir ce programme et démarcher des futurs partenaires. Le site Internet ainsi que la page Facebook du programme ont été mis en ligne. La cellule LIFE+ Pétrels a participé à la World Seabird Conférence qui s'est déroulé en Afrique du Sud. Elle était aussi présente aux séminaires du LIFE+ CapDom et des InterLife.

Pour en savoir plus :

Page Facebook : [https://www.facebook.com/LIFE-P%C3%A9trels-490787174418528/?ref=tn\\_tnmn](https://www.facebook.com/LIFE-P%C3%A9trels-490787174418528/?ref=tn_tnmn)

Vidéo de présentation : <https://vimeo.com/130194568>



Facebook



Vidéo de présentation



Site Web





# Conserver et restaurer la forêt semi-sèche

Porté par le Parc national de La Réunion en étroite collaboration avec le Conservatoire du littoral, la DEAL (État), le Conseil départemental et le Conseil Régional, le projet européen LIFE+ Forêt sèche a démarré en mars 2015 en s'appuyant sur les acquis du projet Life+ Corexerun (2009-2014).

L'objectif principal consiste à sauver durablement de l'extinction la forêt semi-sèche réunionnaise, un patrimoine naturel et culturel unique au monde.

A cet effet, une équipe permanente de 4 personnes a été recrutée afin de mettre en place les actions de conservation, de communication et de développement local, nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Un binôme de terrain recruté à l'initiative du Parc national a renforcé l'équipe en fin d'année 2015 et a réalisé la cartographie des reliques de forêt semi-sèche sur 350 hectares. En concertation avec les acteurs du territoire, cette étude permettra de déterminer les sites d'intervention du projet.

L'association Nature Océan Indien s'est vue confier l'étude de faisabilité d'une translocation d'un fragment de population de Gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*), là où il a récemment disparu. Ce reptile joue un rôle essentiel dans la reproduction de certaines espèces végétales de la forêt semi-sèche. Deux universitaires sont à pied d'œuvre sur le terrain pour mener à bien cette étude sous l'œil attentif des experts des Mascareignes.

Un partenariat avec CHELONA, le jardin des tortues, a été établi afin de disposer de tortues d'Aldabra (*Aldabrachelys gigantea*). Il s'agit de tester l'interaction de l'espèce avec la flore du milieu semi-sec et d'évaluer l'effet bénéfique que pouvait avoir la tortue de Bourbon (*Cylindraspis borbonica*) aujourd'hui disparue. Des experts ultra-marins (Maurice et Madagascar) sont également consultés sur cette action déjà testée sur leur territoire.

Les agents de terrain du Parc national ont réalisé une première campagne de récoltes en milieu naturel et ont collecté près de 150.000 semences. Ces graines permettront de produire 120.000 plants nécessaires au reboisement de la forêt.

Dans le cadre des conventions d'application de la Charte du Parc national, la mise en production des plants a démarré au sein des pépinières communales des villes de La Possession et de Saint-Denis, communes sur lesquelles se déroule le projet. Les employés communaux sont ainsi formés à la reconnaissance et à la multiplication des espèces du milieu semi-sec. Cette action sera étendue aux autres communes intéressées par la forêt semi-sèche.

Les agents du Parc national ont accompagné la ville de La Possession dans le sauvetage de ses derniers Lataniers rouges, une espèce emblématique du milieu semi-sec. La liane papillon a été coupée pour dégager cette population sauvage d'une trentaine d'individus. Désormais, un dispositif anti-rat fixé sur l'arbre permet de récolter en hauteur les graines arrivées à maturité sans qu'elles soient consommées.

Par ailleurs, un partenariat avec le lycée agricole de Saint-Paul permettra sur les 5 prochaines années de former les futurs professionnels de l'environnement à la préservation de cette forêt.

De nombreuses actions de communication, dans la presse locale et dans les médias nationaux, ont également été menées en faveur du projet. Pour en savoir plus sur le Life+ Forêt sèche consulter la page Facebook et le site Internet du projet.



Site internet



Facebook

Illustrations : C. Pourcher.  
Latanier, fruit et graine.



# Sauver le Tuit-tuit de l'extinction

Action phare de conservation d'un passereau au niveau national, le sauvetage de l'Echenilleur de La Réunion s'est poursuivi en 2015, grâce, au financement européen Life+ CAPDOM, à la mise en œuvre du Plan National d'Action et à la recherche de nouveaux financements pour succéder au Life+. Les résultats sont à la hauteur de l'énergie investie.

Les actions pour éviter que le Tuit-tuit, espèce endémique de l'île de La Réunion ne disparaisse sont conduites depuis le début des années 2000.

Ces actions de conservation, notamment le contrôle des rats, conduites sur le massif de la Roche Écrite, ont beaucoup augmenté d'année en année.

L'année 2015 marque la dernière des 5 années de financement du Life+ CAPDOM qui a permis d'optimiser les actions de contrôle des rats grâce au travail collaboratif des équipes de la SEOR, des agents de l'ONF et du Parc national.

Parmi les nombreuses actions de sensibilisation et de pédagogie portant sur l'impact des rats et la préservation du Tuit-tuit, citons le projet pédagogique, en collaboration avec la SEOR et un photographe, Yabalex : « Clic et déclic », qui a abouti à une fresque murale dans le Collège de Mille Roches de Saint-André.

Dans le cadre de ses missions régaliennes, le Parc national a réglementé et encadré les survols des hélicoptères sur le site de la Roche Écrite, de manière à permettre les activités économiques de l'accueil touristique tout en veillant à minimiser le dérangement des couples de Tuit-tuit pendant leur reproduction.

Les résultats très positifs pour l'avenir de cette espèce ont été présentés, en juillet 2015, lors du séminaire final à Paris. Ce bilan est également valorisé sur le site internet <http://www.lifecapdom.org/> ainsi que dans les différents documents de bilan de fin de ce programme piloté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Ainsi, plus de 700 ha de forêt font l'objet d'une dératisation annuelle, maintenant les populations de rats de très faibles abondances. Cet important programme Life+ CAPDOM a ainsi permis de faire passer le nombre de couples de cette

espèce de 27 à 40 couples en 5 ans. Et, ce sont plus de 90 poussins de Tuit-tuit qui se sont envolés grâce aux actions engagées par les trois partenaires. Pour poursuivre ces actions de conservation, le Parc national s'engage, fin 2015, en tant que partenaire de terrain et également co-financeur, aux côtés de l'Europe, la DEAL, la Région et le Département, dans un programme soutenu par le FEDER.



Agents du Parc national et de la SEOR luttant contre les chats et les rats



Life CapDom



# Restaurer des milieux naturels remarquables

Mobilisé dans l'initiation et la préparation du projet de Restauration d'Habitats Uniques au Monde (RHUM) le Parc national s'est fortement impliqué dans sa mise en œuvre aux côtés du Conservatoire Botanique National de Mascarin.

Ce projet de conservation de la flore porté par le CBN-CPIE Mascarin a été financé dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (« Restauration de milieux remarquables ou sensibles, Thème 3 : restauration d'habitats d'espèces protégées en outre-mer »). Fortement impliqué depuis la conception du projet, le Parc national l'a également co-financé et en a été un des acteurs, aux côtés du Conservatoire Botanique et de l'ONF, avant de prendre à sa charge le suivi des espèces réimplantées.

Ce projet a regroupé pour la première fois plusieurs acteurs de l'île en vue de conserver in-situ (là où les derniers individus subsistent en milieu naturel) plusieurs espèces de la flore réunionnaise menacées de disparition ainsi que leurs habitats.

Au terme de trois années de travail, un rapport final rédigé par le CBNM (Rochier *et al.* 2015), met en exergue un bilan au regard des objectifs initiaux fixés par le projet. Les récoltes ont concerné onze des treize espèces ciblées, avec du matériel prélevé sur un maximum de semenciers proches des stations à renforcer, dans le but de favoriser le brassage génétique et d'améliorer la dynamique de reproduction en respectant les caractéristiques locales.

La production des plants issus de ces récoltes a été réalisée en majorité au sein de l'unité de production du CBN-CPIE Mascarin aux Colimaçons (Saint-Leu). Dans un souci d'efficacité, pour les sites d'intervention éloignés du conservatoire botanique, les espèces ont été en majorité multipliées localement ; dans la pépinière de l'ONF (Aurère) pour les sites de Mafate et au secteur Nord du Parc national.

Plus de 450 individus ont été plantés appartenant à 8 espèces prioritaires : le Bois amer *Carissa spinarum*, le ti Bois de senteur *Croton mauritianus*, le Bois de senteur bleu *Dombeya populnea*, le Bois blanc *Hernandia mascarenensis*, le Bois jaune *Ochrosia borbonica*, le Bois de papaye *Polyscias aemiliguineae*, le Bois d'éponge *Polyscias cutispongia* et le Bois de fer *Sideroxylon majus*.

Comme tout projet pionnier dans un domaine, le projet RHUM offre des perspectives dans de nombreux domaines, étant donné son ampleur géographique et la diversité des taxons et des stations concernées. La pérennisation d'un réseau de parcelles établies et partagées entre les partenaires, est impérative pour permettre l'acquisition de connaissances et le retour d'expériences sur la reprise et le développement à long terme des plantations. Le Parc national s'est engagé à réaliser le suivi des plantations pour les années à venir et à en partager les résultats.



Bois amer



Bois blanc

# Favoriser l'utilisation durable des plantes indigènes

Engagé depuis plusieurs années dans des projets favorisant l'utilisation de plantes indigènes par la population, le Parc national a développé les projets PEIRun : Plantation d'Espèces Indigènes de La Réunion.

Ces projets ayant vocation à se construire sur plusieurs années, l'accompagnement de l'Établissement a concerné plusieurs opérations initiées depuis 2013 :

- Trois projets sont en cours dans le cirque de Mafate et se poursuivront en 2016. Pour ces 3 associations, il s'agit de projet « PEIRun durable ». Cette déclinaison du projet PEI Run a pour objectif une utilisation durable par la population des espèces indigènes. Les zones ciblées sont des zones secondarisées. La population concernée est celle du quartier avoisinant le site ciblé. Le plus souvent, la mise en place de pépinières de production des espèces indigènes (pépinières d'associations, communales, participatives, des écoles...) est une étape préliminaire au projet. Ces projets sont portés par l'association « Vivre à Îlet à Bourse », l'association « Met ansanm » (Aurère) et l'association « Vivre à Mafate » (Marla). Sur ces 3 îlets, de nouvelles semences ont été transmises aux associations.
- Un projet de type « PEIRun semenciers » est mené avec le CEN-GCEIP également depuis 2013, sur les espaces naturels sensibles de Dioré et Sainte-Marguerite. L'objectif est de mettre en place des semenciers au sein d'un arboretum, ce qui permettra d'alimenter dans le futur les projets locaux de restauration, conservation, et aménagements forestiers et urbains.
- Un autre projet de type « PEIRun semenciers » a débuté en 2014 avec le CEN-GCEIP sur les espaces naturels sensibles de Coteau de Brèdes et de Sans Soucis. En 2015, des sorties de terrain conjointes avec le CBNM et le GCEIP ont été réalisées pour connaître les stations de plantes rares à l'échelle des bassins versants avoisinant les ENS ciblés.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs nouveaux projets de partenariats PEIRun ont été noués avec des associations, leur permettant de débiter la mise en place de pépinières et la multiplication de plants. Les actions de plantation et de sensibilisation se poursuivent en 2016. :

- « GHAP » (Gol les Hauts, Aménagement et Propreté) pour un projet « PEIRun durable » ;
- « Hibiscus » (Tévelave), projet « PEIRun durable » ;
- « ARDI » (Association Réunionnaise pour le Développement et l'Insertion) pour un un projet « PEIRun durable » à Cocâtre, Trois-Bassins ;
- « RHUMPPEI » (Restauration des Habitats Uniques au Monde par la Production et la Plantation d'Espèces Indigènes) de La Plaine des Palmistes, pour des projets « PEIRun durable », « PEIRun scolaire » et « PEIRun jardin ». Dans ce dernier cas il s'agit de proposer dans les jardins privés, le remplacement d'une espèce exotique envahissante par une plante indigène et l'association produit des plants à cet effet.

## Et l'avenir ?

L'ensemble des bassins versants de l'île est concerné par ces projets « PEIRun semenciers », pour prendre en compte l'altitude (basses, moyennes et hautes) et les caractéristiques locales, afin que les plantations et les espèces soient le mieux adaptées aux conditions environnementales de la population d'origine. Les semences ou diaspores produites ne pourront être transmises à condition de respecter le bassin versant et/ou la zone géographique concernée.

## La valorisation des plantes médicinales indigènes : augmenter la production agricole pour limiter la cueillette

La « tisanerie » fait partie du patrimoine culturel réunionnais. Les tradipraticiens, souvent appelés tisaneurs, utilisent des plantes indigènes ou exotiques pour la confection de tisanes ou autres remèdes. Pour pérenniser cette activité et en faire un levier de développement, une filière de production agricole de plantes aromatiques et médicinales (PAM) se structure autour de l'APLAMEDOM et des plantes indigènes inscrites à la pharmacopée française. Le Parc national travaille en collaboration avec les partenaires (ADPAPAM, ARMEFLHOR, CBNM ...) à la mise en œuvre d'un projet « Agro-Biodiv PEI » pour favoriser la production de plants tracés, créer des parcelles pilotes et élaborer des itinéraires techniques. Dans l'attente d'une production agricole suffisante pour alimenter le marché local, la cueillette en milieu naturel se poursuit avec des impacts importants sur la ressource végétale : prélèvement d'espèces rares ou protégées, écorçage... Afin de préciser l'encadrement possible de ces pratiques, conformément à la Charte du Parc national, et de limiter leur impact, un stage de 6 mois a été réalisé en 2015, en lien avec les acteurs concernés. Les propositions techniques (espèces, lieux de récolte, quantité) issues de cette réflexion permettent d'engager un partenariat avec quelques tisaneurs, afin d'autoriser, suivre et évaluer certaines pratiques de cueillette, tant que la ressource agricole est insuffisante.



Crosse de Fanjan



# Améliorer notre environnement nocturne

L'opération « Nuits sans Lumière » lève le voile sur la problématique de la pollution lumineuse. Cette pollution est la conséquence d'éclairages inutiles ou mal orientés (dirigés vers le ciel) qui provoquent de multiples nuisances pour notre environnement et pour nous-mêmes.

L'objectif des Nuits sans lumière est de sensibiliser les habitants et les collectivités à la réduction de la pollution lumineuse, dans le but de préserver la biodiversité, les paysages nocturnes, l'observation des étoiles, la santé humaine, la planète (au travers de la réduction de l'empreinte carbone), et faire des économies d'énergie.

Pour sa 7ème édition, cette opération coordonnée depuis 5 ans par le Parc national avec la collaboration de la SEOR et le soutien du CCEE, a de nouveau rencontré un franc succès, avec une vaste mobilisation des structures.

Comme chaque année, le Parc national a animé les réunions avec les partenaires, rassemblé les fiches d'intention, réalisé la communication globale, avec 3 communiqués de presse, des encarts presse et un spot radio diffusé sur 3 radios de l'île, actualisé et imprimé un dépliant explicatif, ré-édité et diffusé auprès des établissements scolaires le film « *Taille-Vent, pétrel des montagnes* » que le Parc avait co-financé, et mis à disposition des partenaires des documents pour faciliter leur communication.

Les deux nuits de l'opération en 2014 ont été portées à 10 nuits en 2015. Plus de 68 structures (collectivités, entreprises, associations, médiathèques, ...), ont participé à l'opération, dont plus de 19 communes de l'île.

Parallèlement, 975 pétrels de Barau ont été recueillis par la population réunionnaise et pris en charge par la SEOR et son réseau de bénévoles ce qui a permis d'en sauver 831.

En terme de communication, ce sont au moins 52 mentions dans les médias (journaux, radios et télévision), 30 dans les sites internet et réseaux sociaux et au moins 5 structures ayant repris l'affiche pour annoncer leurs animations. L'opé-

ration a été présentée lors de la COP21 dans le cadre des interventions des Parcs nationaux.

Les Nuits sans Lumière permettent de créer du lien et de mobiliser les Réunionnais sur une problématique d'intérêt général. **La pollution lumineuse est l'affaire de tous.** Ensemble, nous pouvons échanger, apprécier les nuits étoilées, faire l'expérience d'une réduction des éclairages publics... et décider de réduire la pollution lumineuse à l'échelle de l'île.



Site internet



# Participer à la résorption des points noirs dans le paysage

Nouveau coup de propre dans l'enclos du volcan : faisant suite à celle de 2010, une grosse opération d'enlèvement de déchets scientifiques liés à des stations de mesure abandonnées vient de s'achever, après 4 années d'efforts. Une opération partenariale, pilotée par le Parc national, au profit de ce fleuron du patrimoine mondial.

Depuis l'inscription des Pitons cirques et remparts de La Réunion au patrimoine mondial, le Parc national a organisé à plusieurs reprises des opérations désormais connues sous le nom de « Grand met'prop ». Ces opérations visent des enlèvements de déchets « historiques », inaccessibles aux moyens de gestion habituels de par leur volume, poids ou localisation, mais constituant des points noirs paysagers. L'opération, par son coût, ne peut pas se réaliser sans un partenariat fort. Pour ce Grand met'prop', et pour la 1ère fois, un mécène, Corail Hélicoptères, est intervenu.

Un recensement complet, sur le terrain, des stations scientifiques de l'enclos du volcan par les agents du Parc national avec l'aide de l'OVPF (Observatoire volcanologique) avait fait apparaître qu'un certain nombre sont aujourd'hui dégradées et à l'abandon. Elles relèvent en majorité d'un ancien réseau de stations de mesures électromagnétiques, mis en place par un chercheur rattaché aujourd'hui au CNRS.

Dès 2012, un travail de démontage de ces équipements est opéré par le Parc national, l'ONF et des personnes du

CNRS venues de Clermont Ferrand.

L'évacuation définitive par hélicoptère se réalisera finalement en trois temps, en tirant parti d'opportunités de terrain et de la mobilisation d'un mécène.

En août 2014, une 1ère évacuation avait été menée conjointement entre l'OVPF et le Parc national, en coordination avec le programme scientifique « Volc'Array » en cours dans l'Enclos. Profitant des rotations hélicoptère de repli des appareillages de Volc'Array. 5 des 12 sites préparés en 2012 sont ainsi évacués.

Dans la foulée, la société Corail Hélicoptères devient mécène de l'opération et prend à sa charge le transport des déchets de 5 autres sites. Du fait de la dégradation des conditions météorologiques, les deux sites les plus éloignés ne peuvent être évacués.

C'est finalement le 18 novembre 2015, dans la foulée des nombreuses actions liées au 5ème anniversaire du Patrimoine mondial, que la société Corail Hélicoptère accepte de prolonger son mécénat et évacue les deux derniers big-bags.

Au total, ce n'est pas moins de 50 jours/hommes des quatre secteurs du Parc national qui ont été mobilisés par le Parc national depuis 2012 sur cette opération, coordonnée par 2 agents de terrain.

Le partenariat a impliqué l'ONF, gestionnaire du site, la Protection civile, la Communauté de communes qui a pris en charge les déchets après tri, en filières agréées. Tout le matériel encore récupérable a été préalablement trié par l'OVPF, partenaire principal de cette opération.



Piton de la Fournaise



# Surveiller le territoire et protéger les patrimoines

La surveillance du territoire et le contrôle de la bonne réalisation des activités autorisées font partie des missions du Parc national. L'objectif est d'assurer la préservation des patrimoines paysager, naturel et culturel fragiles, qui font par ailleurs l'objet d'actions de mise en valeur des patrimoines, de gestion conservatoire des milieux naturels.

La Charte précise que « la sensibilisation et l'accompagnement vers la recherche de solutions équilibrées seront privilégiées avant le recours aux sanctions ». Ce principe d'information et de pédagogie se veut complémentaire à

une action répressive adaptée à la gravité des faits et qui s'attache à rechercher la réparation des dommages et à éviter la répétition des faits.

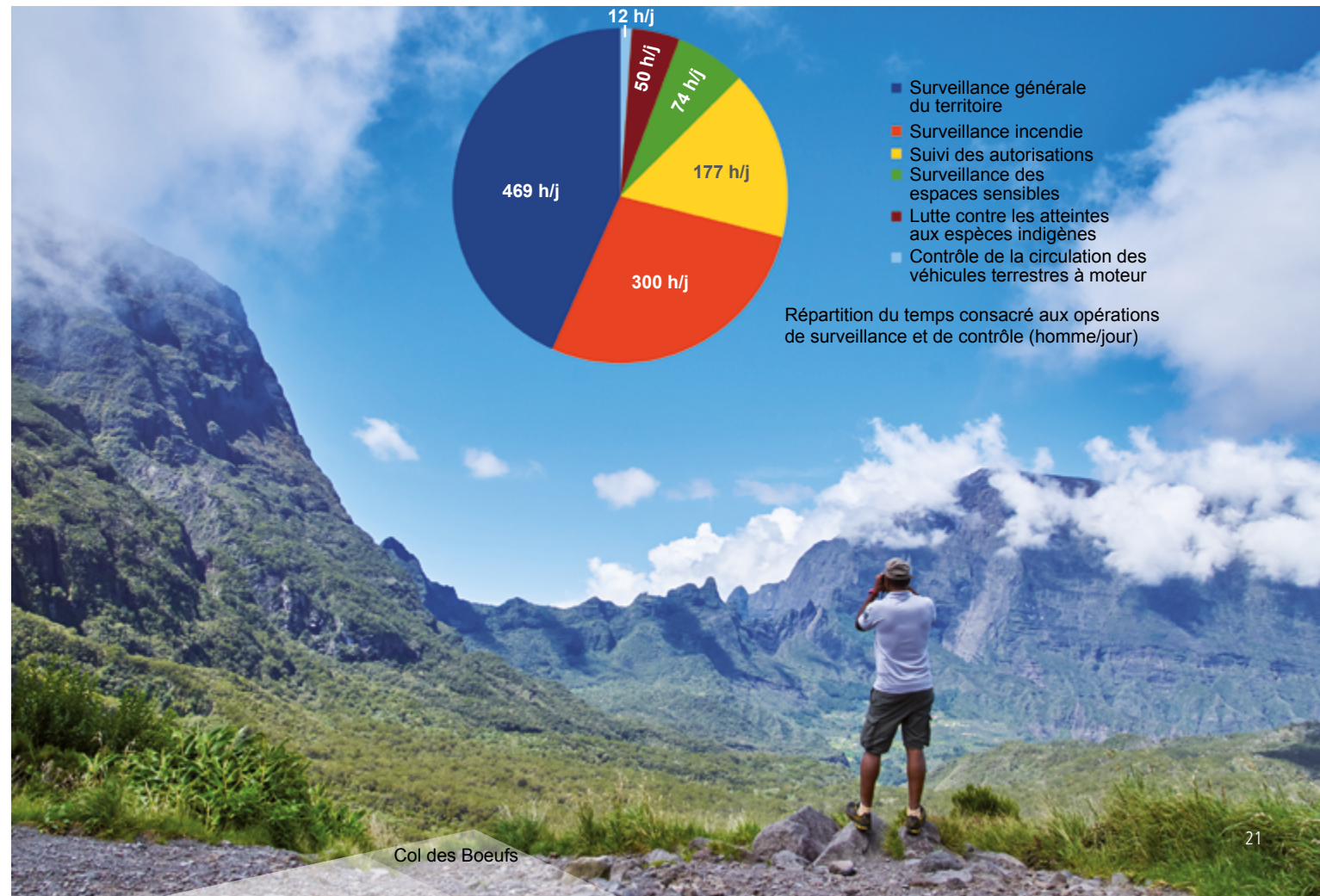
La présence très régulière des agents de l'établissement sur le terrain leur permet d'avoir une excellente connaissance du territoire, de développer les contacts avec les usagers, d'assurer une veille sur les pratiques et leurs évolutions, d'informer et de sensibiliser le public. Cette présence a également une vertu dissuasive et elle permet de constater et de rechercher des atteintes aux espèces et aux milieux.

Une attention particulière est portée à la lutte contre le braconnage des espèces animales indigènes (oiseaux forestiers, anguilles, cabot noir, ...) mais aussi contre le prélèvement illégal des espèces végétales indigènes (palmiste, fanjan, faham, ...). Les procès-verbaux dressés en 2015 concernent principalement ces infractions, ainsi que les infractions à la police de la chasse.

## Les services civiques au chevet des massifs forestiers

Depuis 2012, et suite aux grands incendies qui avaient gravement touchés le cœur de parc en 2010 et 2011, le Parc national a mis en place un dispositif d'écogardes saisonniers pour renforcer la surveillance du territoire pendant la saison où le risque de feu de forêt est le plus élevé, de septembre à décembre.

Ce dispositif a profondément évolué en 2015. Pour la première année, les écogardes sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui s'engagent dans le cadre d'un Service civique. Après un appel à candidatures, 8 jeunes Réunionnais (7 garçons et 1 fille) ont ainsi été sélectionnés. Ils ont patrouillé sur les secteurs du Volcan, du Maïdo, de la Grande Chaloupe ou encore du Dimitile, pour donner l'alerte en cas de fumée suspecte, mais aussi pour aller à la rencontre du public, le sensibiliser sur les risques de départ de feu, et le conseiller sur les bons gestes à adopter.





# Encadrer les activités en cœur de parc

Le cœur du parc national est un espace ouvert au public et aux usagers, où se pratiquent des activités nombreuses et variées. Eu égard à la fragilité des milieux naturels indigènes, il est nécessaire de veiller à ce que ces activités aient un impact environnemental et paysager aussi réduit que possible. Le Parc national s'y emploie, d'une part en mettant en place une réglementation « sur mesure » adaptée aux enjeux territoriaux, et d'autre part en accompagnant les porteurs de projet et en instruisant leurs demandes sur la base d'une expertise de terrain.

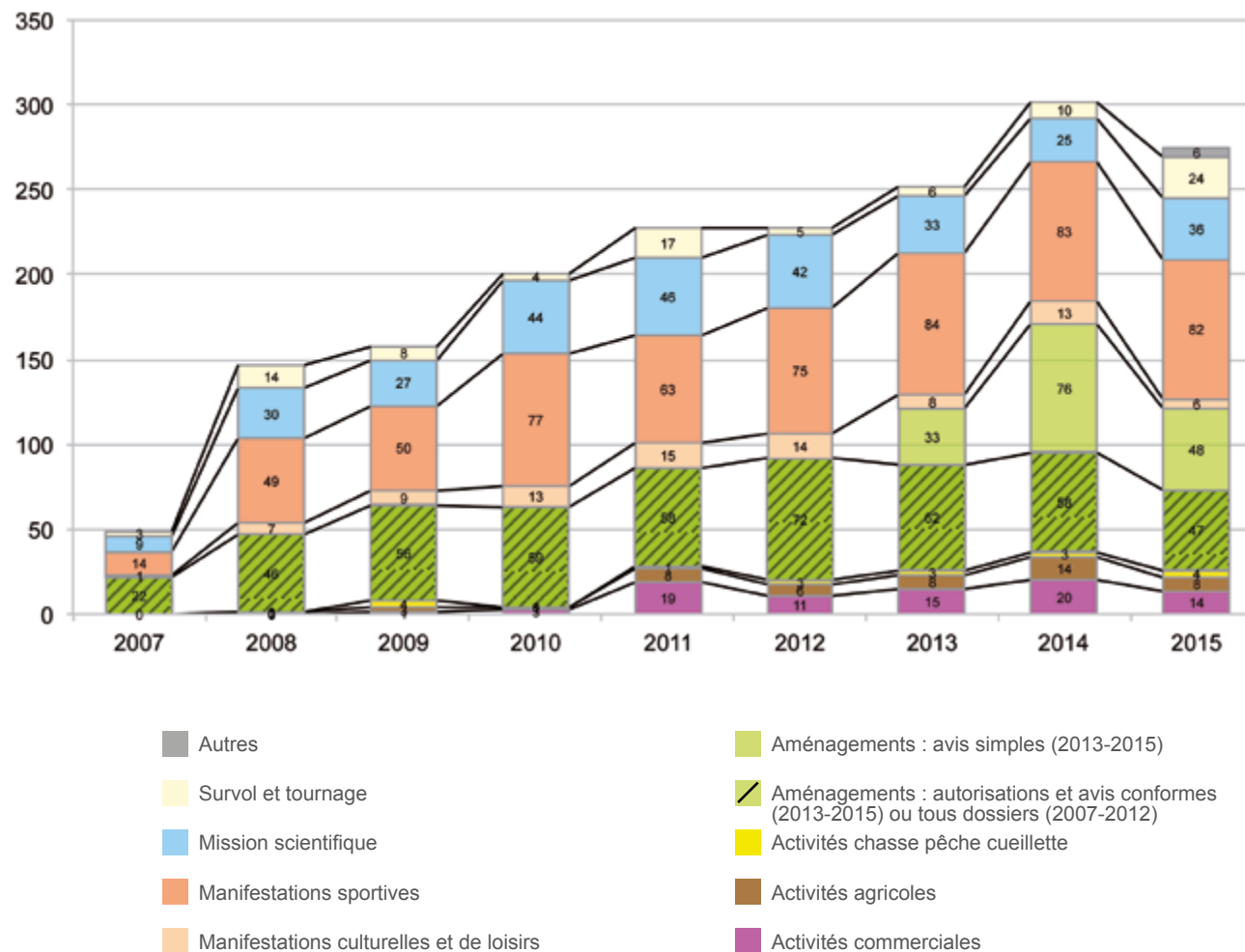
Ainsi, **le Parc national a notamment délivré en 2015 :**

- 88 avis pour des manifestations publiques (manifestations sportives, kabars à Mafate, etc.),
- 47 autorisations et avis conformes pour des travaux et aménagements,
- 36 autorisations pour des missions scientifiques (notamment des prélèvements d'espèces),
- 22 autorisations pour des activités économiques (agricoles ou commerciales).

Au total, sur 268 dossiers instruits, seuls 4 ont fait l'objet d'un avis défavorable.

Par ailleurs, en juillet et août 2015, **le Parc national a pris des arrêtés sur mesures pour limiter le survol motorisé au-dessus des zones les plus fragiles pour l'avifaune réunionnaise** : pour le Tuit-tuit (massif de la Roche Ecrite) ainsi que pour le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon (Piton des neiges, rempart du Grand Bénare et de Grand Bassin). Ces oiseaux endémiques en danger d'extinction doivent en effet être préservés de toute nuisance, particulièrement sur leurs sites de reproduction et de nidification.

Nombres de demandes d'autorisation et d'avis parvenues au Parc national de La Réunion (2007-2015)



## Un appui qualitatif à l'aménagement durable du territoire

Le Parc national accompagne les projets de travaux et d'aménagements en cœur de parc, dès leur phase de conception, et au travers de l'instruction des dossiers d'autorisation. En 2015, les 47 autorisations et avis conformes délivrés ont été accompagnés pour la plupart de prescriptions apportant des adaptations ou fixant certaines obligations pour garantir la bonne intégration paysagère et environnementale des projets.

Parmi ces dossiers, 22 concernent des constructions dans le cœur habité. Les autres portent notamment sur l'accueil du public dans le milieu naturel (11 dossiers, portés essentiellement par l'ONF) et la réalisation de travaux ou d'aménagements d'intérêt général (9 dossiers).

## Un nouveau cadre concerté pour la chasse au tangué en cœur de Parc national

Pour répondre à la demande des chasseurs de tangué, le Parc national a mené une réflexion visant à identifier des secteurs possibles pour de nouveaux lots de chasse et à mieux encadrer cette pratique dans le cœur du parc national, pour éviter tout impact négatif sur la biodiversité et les milieux naturels.

Si le tangué est une espèce exotique très prolifique autorisée à la chasse, c'est le mode de chasse qui peut entraîner des dégradations, s'il nécessite de retourner le sol et de couper branches et racines...

Le Parc national a analysé la qualité écologique des milieux pour définir une « zone de moindre sensibilité pour la chasse au tangué », au sein de laquelle l'ONF pourra ouvrir de nouveaux lots de chasse sur les forêts publiques dont il a la gestion, et les propriétaires privés ou publics pourront accorder leur consentement pour la pratique de cette chasse.

Après des échanges approfondis avec l'ensemble des partenaires concernés, le Conseil d'Administration du Parc national a pris le 26 Novembre 2015 une délibération définissant ces nouvelles modalités.

Les surfaces cumulées des lots de chasse en cœur du parc national représentaient 21 400 ha en 2015. Même si certains secteurs anciennement ouverts seront dorénavant fermés à la chasse, cette nouvelle réglementation élargit globalement les surfaces potentielles. Elle pourrait progressivement permettre d'y ajouter 4 600 ha de forêt publique et concerne environ 3 500 ha de forêt privée.

La meilleure connaissance et la sensibilisation des chasseurs au respect des milieux naturels exceptionnels de l'île constitue par ailleurs un axe fort de travail dans les années à venir, pour l'ensemble des acteurs concernés. Car c'est par l'amélioration de leurs pratiques que les chasseurs de tangué pourront progressivement accéder à de nouveaux espaces de chasse.

48 avis simples ont également été délivrés, notamment sur des projets d'intérêt général situés en cœur ou hors cœur (15 dossiers) et sur des documents d'urbanisme (8 dossiers).

Des documents techniques ont été rédigés conjointement avec l'ONF (à finaliser en 2016) de manière à simplifier et à fluidifier les procédures d'autorisations, pour les travaux les plus courants, dans les domaines de l'aménagement des sentiers, de l'accueil du public et de la Défense des Forêts Contre l'Incendie.

## L'accompagnement des activités d'élevage par la conciliation et l'expérimentation

Les efforts de l'établissement se sont poursuivis dans la recherche de solutions adaptées pour accompagner les situations de divagation bovine vers une régularisation et une limitation des impacts sur la biodiversité. En parallèle de la gestion au cas par cas de ces situations résultant de conflits fonciers souvent historiques, le travail de partenariat avec le monde de l'élevage a connu une avancée significative avec l'élaboration du projet « Ecotone », dont la première phase débute en 2016. Ce projet vise à réaménager environ 70ha en partie haute de la ferme de la SEDAEL (Société d'Étude, de Développement et d'Amélioration de l'Élevage), située en limite de cœur de Parc, sous la forêt de Notre Dame de la Paix. L'objectif est de transformer l'actuelle friche d'espèces exotiques envahissantes en un gradient progressif et géré, des prairies jusqu'à la forêt indigène. Ce terrain d'expérimentation doit permettre de tester des pratiques d'élevage adaptées à la gestion de lisières d'espace naturels indigènes.





*Tec-tec*





## Accompagner les acteurs du territoire

Des biens et services respectueux des patrimoines naturel et culturel

La mise en découverte du territoire

Le cœur habité : vers un éco-territoire



# Des biens et services respectueux des patrimoines naturel et culturel

## La marque « Esprit Parc national » au service du développement économique

La création d'une marque collective, visant à attester que certains produits ou services contribuent à la préservation des patrimoines naturels et culturels, a été introduite dans la loi de 2006 de réforme des Parcs nationaux. Les Parcs ont depuis travaillé en réseau, à la rédaction de règlements d'usage de cette marque, pour différents type de produits ou services.

Après plusieurs années de gestation et de collaboration étroite avec Parcs nationaux de France, l'établissement a lancé en novembre 2015 le déploiement de la marque «Esprit Parc national» à La Réunion, avec l'attribution de cette marque à 10 agriculteurs et 2 entreprises touristiques. Ceux-ci peuvent à présent utiliser le logo de la marque sur leur packaging et sont référencés sur le site internet national ([www.espritparcnational.fr](http://www.espritparcnational.fr)) :

- 6 apiculteurs valorisant les espèces indigènes du cœur de parc ou de l'aire d'adhésion, par la production de « miel de forêt », mais également de gelée royale, ou de propolis.
- La coopérative Pro-Vanille et 3 de ses adhérents, qui vont ainsi pouvoir développer une gamme spécifique de vanille « Esprit Parc national ».
- Un producteur de café *Laurina* « bourbon pointu » des hauts de l'ouest, certifié en agriculture biologique et commercialisant majoritairement en vente directe sur le marché local.
- 2 entreprises proposent la découverte accompagnée des tunnels de lave de la coulée 2004.

Avec la marque « Esprit Parc National», le Parc national de La Réunion s'engage pour la promotion des savoir-faire

locaux et des talents réunionnais, pour le développement économique de La Réunion.

La dynamique est donc lancée et sera amplifiée en 2016. Cela permettra d'attribuer la marque à de nouveaux bénéficiaires et dans d'autres domaines d'activité : hébergement, sortie de découverte, artisanat...



Esprit Parc national



Les bénéficiaires de la marque «Esprit Parc national»



# La mise en découverte du territoire

## La route des laves

La région littorale comprise entre Saint Philippe /Tremblet et Piton Sainte Rose se caractérise par une activité volcanique régulière du Piton de la Fournaise.

Les éruptions façonnent les paysages et influencent profondément la vie des populations locales.

Cette originalité donne à cette région une forte identité naturelle et culturelle, lui valant pour partie un classement en cœur de parc national rehaussé d'une inscription au patrimoine mondial.

Malgré cette potentialité patrimoniale exceptionnelle, cette région souffre d'un contexte socio-économique difficile, illustré par un des taux de chômage les plus forts de l'île.

Parmi les axes de développement pressentis, un tourisme valorisant le caractère patrimonial de cette région semble pouvoir apporter aux résidents des perspectives d'activités directes et indirectes.

Dans ce contexte, s'appuyant sur des travaux antérieurs conduits par l'Office National des Forêts, le Parc national a pris le parti de s'impliquer en prenant la maîtrise d'ouvrage d'un "plan d'interprétation de la route des laves".

Il complète celui concernant la Route du volcan, en cours de mise en œuvre sous maîtrise d'ouvrage du Département de La Réunion.

L'ambition du projet est de contribuer au rééquilibrage territorial de l'offre de découverte entre les hauts et les bas du volcan. Les aménagements seront minimalistes, très qualitatifs, intégrés et participeront par leur design à révéler le caractère des lieux. La médiation vivante sera privilégiée pour favoriser l'expérience de visite et la création d'emplois. Le caractère patrimonial des lieux et de l'identité culturelle alimente fondamentalement le projet : défini et partagé, il est valorisé dans un esprit de préservation. Ce point est essentiel pour différencier durablement ce territoire et préserver une attractivité identitaire forte.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des sites identifiés dans le plan d'interprétation, 3 sites font l'objet d'études pour une mise en découverte : les coulées 2007, 2004 et 2002, en partenariat avec le Département et l'ONF. La priorité est donnée à la coulée 2007 pour une mise en découverte fin 2016.



Simulation 3D des mobiliers d'interprétation



Illustration Michel Sicre



# Le cœur habité : vers un éco-territoire

En 2015, le Parc national et l'IRT se sont associés pour engager une étude visant la réalisation d'un diagnostic touristique complet et l'élaboration d'une proposition stratégique, partagée avec l'ensemble des partenaires, sur le développement écotouristique de Mafate, cœur habité du Parc national de La Réunion.

Le cirque de Mafate, cœur habité du Parc national de La Réunion, inclut dans le Bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2010, est un des fleurons touristiques réunionnais, en termes de fréquentation extérieure et locale et de vitrine des paysages naturels exceptionnels de l'île.

L'enclavement géographique, la rudesse et la beauté de ses paysages grandioses et vertigineux, la singularité de son peuplement et l'accueil authentique de ses habitants qui entretiennent encore un lien très fort avec la nature omniprésente, attirent de plus en plus de visiteurs en quête de quiétude, de ressourcement et de nature.

La forte pression des flux touristiques (100 000/an) ainsi que les nombreuses problématiques d'aménagement, de gestion et de développement territorial liés à la configuration géographique et à la particularité du cirque, concourt à

envisager une approche spécifique de développement et d'aménagement réfléchi et adaptée.

De nombreux acteurs publics ou privés interviennent sur ce territoire mais à ce jour, il n'existe pas de démarche prospective, de stratégie et plan d'action touristiques permettant aux différents acteurs, d'anticiper les évolutions des phénomènes touristiques et de disposer d'un cadre d'action commun, partagé et coordonné.

De par son caractère remarquable, insolite et particulièrement fragile, Mafate requiert une attention particulière sur l'évolution de ses dynamiques touristiques et a aujourd'hui besoin de développer une vision et un cadre stratégique partagé des évolutions possibles et souhaitables du tourisme, à moyen et long termes.

Afin de mener cette démarche, l'IRT et le Parc national de La Réunion se sont associés pour lancer une étude de diagnostic touristique complet et d'élaboration d'une proposition stratégique et de préconisations de développement touristique de ce site singulier.

Cette démarche, qui implique déjà de nombreux acteurs dont le Territoire de la Côte Ouest, l'Office du Tourisme Intercommunal de l'Ouest, le Département, l'ONF et la Région Réunion, a fait l'objet d'une large concertation préalable, afin de partager les objectifs, l'opportunité de la démarche et le contenu du cahier des charges de l'étude.

Les Mafatais, premiers bénéficiaires de la filière touristique seront impliqués dans l'élaboration du diagnostic et des stratégies à travers un mode de concertation adapté. L'étude s'inscrit dans la continuité et en complémentarité du Schéma d'aménagement des îlets de Mafate lancé par le TCO depuis 2014, dans lequel sont principalement abordées les problématiques d'aménagement liées aux ressources, à l'accessibilité, au transport, à l'économie sociale et aux risques naturels.



Cirque de Mafate



Équipe du Parc national de La Réunion (photo : Janik Payet)



## Les visites du Président du Parc national de La Réunion à Mafate

Ce sont deux visites importantes que Daniel GONTHIER a effectué, à pied, à Mafate en 2015, en sa qualité de président du Parc national de La Réunion. La première visite, le 17 août 2015, a consisté à se rendre à la Nouvelle accompagné du directeur de l'ONF, et de quelques agents et techniciens des deux organismes, afin de rencontrer plusieurs concessionnaires dont les projets posaient des problèmes divers. Une médiation attentive mais ferme, a permis de rappeler la réglementation et son fonctionnement en cœur habité d'un parc national et en espace départemental domaniale. Elle a aussi permis de bien comprendre les éléments de contexte de visu et d'écouter chaque pétitionnaire dans une démarche collective amiable, préalable à l'examen administratif des dossiers.

Quatre jours ont été consacrés à la deuxième visite, qui a consisté pour le président du Parc national à parcourir plusieurs îlets du cirque, en compagnie du directeur adjoint, de plusieurs représentants des services de l'établissement instruisant les divers dossiers d'autorisation relatifs à Mafate, et du président de la SEOR. Du jeudi 24 au dimanche 27 septembre 2015, le circuit a traversé les îlets de La Nouvelle, Marla, Roche Plate, les Orangers, Aurère, et le lit de la Rivière des Galets. Dans le contexte du démarrage de la phase 3 (dite expérimentale) de l'étude pour un schéma d'aménagement des îlets de Mafate, il était en effet crucial de se rendre compte au plus près du terrain de l'état des lieux et de l'évolution des problématiques quotidiennes en matière d'urbanisme, de gestion des concessions, de risques naturels, d'énergie, de déchets et d'approvisionnement en eau, ainsi que des divers éléments qui conditionnent le cadre de vie quotidien des Mafatais. Le président du Parc national a pu ainsi observer, écouter, discuter avec des résidents, des porteurs de projet, des visiteurs, des acteurs publics, et se faire une meilleure idée afin de mieux orienter les actions et dispositifs à mettre en œuvre pour accompagner un développement de Mafate respectueux et durable.



Le président du Parc national de la Réunion rencontre un employé communal aux orangers (photos Janik PAYET)

## L'opération "Mafate – Objectif zéro déchet"

La gestion des déchets à Mafate a évolué dans le temps, passant d'un stockage sur les îlets sous forme de fosses à déchets dans les années 90, à une évacuation mensuelle par hélicoptère, puis par camion depuis les rares points accessibles. Cela coûte très cher et représente environ 150 tonnes évacuées en 2013, sur ce haut site de fréquentation touristique de l'île.

L'idée d'initier un comportement éco-citoyen a été donc évoquée. Le défi est d'impliquer la majorité des plus de 100 000 visiteurs qui parcourent le site chaque année, à rapporter tout ou partie des déchets hors du cirque, par le système d'un sac pratique à utiliser (éventuellement réutilisable, lui-même support médiatique d'un message fort).

Après une période de réflexion avec des étudiants du LEGTA de Saint Paul et une recherche de partenaires, un comité technique se construit autour du projet, à l'initiative du Parc national (secteur Ouest). L'IRT est sollicité et accepte le rôle de porteur de l'opération.

Groupama et l'association des Ambassadeurs du Parc national acceptent de cofinancer et complètent la subvention du Parc national à hauteur de 80%, par un apport complémentaire de 20%. Le principe d'un sac en plastique a évolué vers un concept plus intéressant de sacs en matière recyclée (T-shirts recyclés par l'association Ti Tang Récup). Les sacs étant donc plus coûteux à fabriquer, les cofinanceurs décident de compléter le financement pour en produire au moins 3000 unités.

Trois mille sacs ont ainsi été distribués de novembre 2015 à janvier 2016 dans le cadre d'une action labellisée « 5ème anniversaire Patrimoine mondial ». La distribution s'est faite sur les entrées principales de Col des Boeufs et du Taibit (pour cibler l'îlet de Marla). A ses côtés, le Parc national a pu compter sur la participation de ses éco-gardes et de partenaires tels que l'association Run Ecogardes, l'association Run Handi Move, la commune de La Possession, et L'île de La Réunion Tourisme.

Le sac offert n'est pas une fin en soi, c'est l'aboutissement d'une conversation (conscientisation, mobilisation) avec le randonneur sur l'intérêt de remporter ses déchets avec lui. L'intérêt de l'opération n'est pas de distribuer le plus de sacs possible mais de faire de la médiation sur la thématique. Le président du Parc national de La Réunion et de l'IRT ont participé au lancement de cette campagne de distribution au Col des Boeufs le vendredi 11 décembre 2015 en allant à la rencontre des randonneurs entrant dans le cirque de Mafate.



Le président de l'IRT et du Parc national de la Réunion avec Fanny RIVIERE, médiatrice du patrimoine, au Col des Boeufs le 11 dec 2015 (photo Janik PAYET)



*Gekko vert*





## Faire connaître le patrimoine et accueillir le public

Le 5<sup>e</sup> anniversaire des « Pitons, cirques et remparts »

La Maison du Parc national, centre d'interprétation et de découverte

Le Parc national, un territoire de savoir heureux

Le Parc national dans les médias



# Le 5ème anniversaire des « Pitons, cirques et remparts »

5 ans après l'inscription des « Pitons, cirques et remparts de l'Île de La Réunion » sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, le Parc national, gestionnaire du Bien inscrit, a souhaité célébrer cette date anniversaire symbolique en organisant sur 3 mois, du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 2015, un événement fédérateur, riche d'un programme d'animations composé d'activités variées.



Cette manifestation avait 3 objectifs principaux :

- faire prendre conscience du prestige de l'inscription des Pitons, cirques et remparts au patrimoine mondial ;
- sensibiliser les Réunionnais et visiteurs aux richesses patrimoniales associées au Bien inscrit par le biais d'actions de découverte de la géologie, de la biodiversité et de la place de l'homme sur ce territoire ;
- relancer pour l'avenir une dynamique des acteurs du territoire à partir de cet événement.

Cet anniversaire, à l'échelle de l'île, a favorisé la mobilisation des acteurs locaux tout en invitant les habitants et visiteurs à partager le caractère exceptionnel et unique des paysages et de la biodiversité réunionnaises.

Le programme s'est enrichi d'animations proposées par des porteurs de projet ayant répondu favorablement à l'appel à participation lancé en amont de l'événement, bien au delà de la programmation initiée par le Parc national.

## Un bilan positif

Ces festivités ont permis de **fédérer de nombreux acteurs locaux** et de labelliser un riche panel d'actions permettant de proposer au public un **programme diversifié de qualité** :

- **Activités de sport et de loisirs**
- **Sorties nature**
- **Animations culturelles**
- **Actions citoyennes**

## Le bilan se traduit par :

Une forte mobilisation des acteurs du territoire

Un renforcement de l'image et de la notoriété du Bien inscrit auprès de la population et des partenaires

De nouveaux partenariats identifiés à consolider au delà de cette opération.

## Quelques chiffres

40 porteurs de projet composés d'acteurs locaux privés et publics

70 animations inscrites au programme des festivités

## Campagne de communication

**Un large partenariat financier et logistique tant privé que public a permis d'élaborer un plan de communication à la hauteur de l'événement.**

Un kit de communication a été remis à chaque porteur de projet (griffe 5<sup>e</sup> anniversaire, banderole, affiche, flyer, poster, enveloppe prêt à poster, carte postale, tee-shirt...) et diffusé au public.

Une campagne média riche a été mise en place : partenariat Réunion 1<sup>ère</sup> radio, insertions presse quotidienne régionale et magazine, réseaux sociaux et internet, reportages télévisuels sur les chaînes locales.

## Quelques temps forts

Le spectacle chorégraphique « Murmur »

L'opération « Mafate zéro déchets »

Le baptême des nouveaux Pitons issus des éruptions de 2015

L'inauguration du Centre d'interprétation et de découverte à la Maison du Parc national

## Un exemple : un partenariat avec la société Car Jaune

C'est dans ce cadre là que le Parc national a initié un partenariat avec GME CAP RUN assurant la gestion et l'exploitation du réseau Car Jaune. Le réseau sillonne quotidiennement l'ensemble de l'île. Chaque jour, on contemple depuis les cars la beauté de la nature et de la biodiversité du Parc national et des « Pitons, cirques et remparts » inscrits au patrimoine mondial. Car Jaune a donc souhaité être partenaire, il lui importait de s'impliquer dans la valorisation de cet environnement d'exception qui fait son quotidien. Il souhaite promouvoir une mobilité durable et respectueuse de l'environnement. Car c'est un mode de déplacement vertueux, la capacité d'un car équivaut à 40 voitures individuelles et permet ainsi de diviser par 4 les émissions de CO2 par passager.

Les agents du Parc national sont donc allés à la rencontre de la clientèle du réseau Car Jaune dans les gares routières et dans le réseau Z'éclair pendant dix jours. Un jeu quizz a été mis en place permettant de faciliter les échanges avec un public moins coutumier du parc national. Cette opération a été très appréciée et a vocation à être renouvelée.



Col des Boeufs



# La maison du Parc national, centre d'interprétation et de découverte

« La Réunion, île de nature, cœur des hommes » : dernier maillon de la construction à la Plaine des Palmistes, la Maison du Parc, siège du Parc national de La Réunion et locaux du secteur Est, est également devenue en 2015 Centre d'interprétation sur les Pitons, cirques et remparts inscrits au Patrimoine mondial.

Ouverte au public depuis le 20 septembre 2015 et inaugurée officiellement le 6 novembre, l'exposition permanente du Parc national de La Réunion a été réalisée sous la houlette de la scénographe Nathalie CHAUVIER (Les Crayons). Ayant déjà travaillé sur plusieurs expositions de Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, elle a su traduire dans une esthétique sobre et soignée le foisonnement des sujets et messages d'un projet destiné à parler du territoire parc national tout entier.

Une fenêtre ouverte sur les Pitons, cirques et remparts de La Réunion, une traversée virtuelle de l'île à la rencontre des grands paysages, de la nature et des hommes, un parcours moderne, ludique et interactif qui fait appel aux sens et à l'émotion, un nouvel outil de médiation : la Maison du Parc c'est désormais tout cela, et le public apprécie et le fait savoir.

En chiffres, ce sont 300m<sup>2</sup> aménagés en intérieur et 3500m<sup>2</sup> de jardins de nature, accessibles par une passerelle. Le tout pour un budget total de 1 763 000 €.

Le financement est venu pour 927 000 € de l'État (MEDDE) ; pour 736 000 € de l'Europe (FEDER) ; et pour 100 000 € du mécénat GMF/PNF en faveur de l'accessibilité aux personnes porteuses de handicap.

Pour 2016 une candidature au label Tourisme et Handicap est envisagée.

Les chiffres, ce sont aussi les quelques 12 000 heures consacrées à la création de cet outil. Cela comprend le temps consenti par les équipes du Parc national qui ont écrit tous les textes et collecté l'ensemble de l'iconographie, lancé et géré les marchés, veillé à la bonne réalisation. Cela comprend aussi le temps du conseil scientifique de suivi et le temps de nos différents prestataires, très investis sur le projet.

Le centre d'interprétation fonctionne aujourd'hui du lundi au samedi, et occasionnellement le dimanche. Deux personnes en charge de l'accueil et de la médiation ont été recrutées par le Parc national et l'office du tourisme de l'Est et assurent l'accueil pour les informations d'ordre touristique.



Photo : Simon Deschamps



# Le Parc national, un territoire de savoir heureux

Afin de partager et rendre accessible à tous les richesses et valeurs patrimoniales du territoire, les agents du Parc national de La Réunion pratiquent une médiation scientifique et culturelle, qui s'appuie sur la démarche d'interprétation.

L'utilisation alternée de différentes approches sensibles (atelier d'écoute des sons de la forêt, balade contée, lecture de paysage, ...), permet de révéler un site selon une approche non pas didactique mais ludique, porteuse de sens et d'efficacité, capable de faire ressentir « l'esprit des lieux ». Elle permet en outre de lier les dimensions environnementales et paysagères aux dimensions culturelles, sociales et paysagères. Ces aspects sont particulièrement forts à La Réunion, où les paysages majestueux composent un décor quotidien et où les noms des lieux et des plantes reflètent le lien profond qui unit l'homme à la nature.

Le dispositif pédagogique mis en place par le Parc national, soutenu par l'Académie de La Réunion et la DAC OI, permet aux établissements scolaires de bénéficier d'interventions régulières de ses agents sur le terrain et en classe dans le cadre de projets ou à travers des interventions ponctuelles.

Chaque année, une vingtaine de projets de classes, appelés les «classes Parc national», est accompagné financièrement et techniquement par l'établissement. Les élèves créent alors des expositions, des CD-Rom, des spectacles chorégraphiques,... afin de valoriser leurs connaissances acquises et les partager au sein de l'établissement ou à l'extérieur (médiathèques, maisons de quartier, etc.). Éducation à l'environnement et éducation artistique et culturelle s'accordent alors harmonieusement au sein de ces projets. **En 2015, ce sont plus de 7000 jeunes Réunionnais qui ont bénéficié d'animations des agents du Parc national sur site ou en classe.**

## Les élèves à l'honneur !

En 2015, pour la première fois, une matinée festive a rassemblé une majorité des «classes Parc national» afin de valoriser le travail réalisé par les élèves et leurs enseignants accompagnés des agents du Parc national. Cette matinée a pris la forme d'un accueil à la Maison du Parc avec exposition des travaux des élèves, puis d'une re

présentation dans une salle de spectacle présentant divers extraits des réalisations des élèves. Ce sont 250 élèves qui sont montés sur scène pour raconter, danser, ou déclamer leurs patrimoines exceptionnels.

## Au contact du public : les Rendez-vous du Parc

« Les Rendez-vous du parc » constituent désormais un contact régulier avec le grand public. Ces rencontres sur les sites emblématiques avec les agents du Parc national, proposées chaque week-end et pendant les vacances scolaires permettent une plus grande proximité avec le public. Cela favorise la médiation au bénéfice de la population et de visiteurs, axée sur la valorisation des patrimoines (sensibilisation basée sur le ressenti et l'éveil des sens, lectures de paysage,...) et connaissance du rôle et des missions du Parc national.

La Presse quotidienne régionale et les agendas en ligne relaient désormais régulièrement l'information, en complément d'une diffusion par voie d'affiches, flyers, sur le site internet du Parc et sa page Facebook.

## Le Piton de la Fournaise en activité : le Parc national présent

Les éruptions répétées du Piton de la Fournaise en 2015 ont attiré un nombre élevé de visiteurs fascinés par le spectacle qu'elles procurent.

Ce fut l'occasion pour les équipes du Parc national d'assurer une présence de terrain renforcée sur les lieux d'observation, et de toucher ainsi un large public. Les mécanismes géologiques et volcanologiques à l'œuvre ont été expliqués et des conseils sur les gestes respectueux de la nature sur ces sites particulièrement fragiles ont été diffusés.

## Les manifestations régionales et nationales

Les animations pour le grand public (sorties nature, contes, jeux, conférences) lors des manifestations nationales (Fête de la Nature, Journées nationales de l'archéologie, Journées européennes du Patrimoine,...), ou locales (Fête de la science, Semaine créole, fêtes et journées organisées par les collectivités, foire agricole de Bras-Panon...) ont été renouvelées en 2015.



Accueil du public. Resp. du secteur sud : Fabrice Boyer. (Photo : DR)



Médiateur du patrimoine : Rodolphe Blin. (Photo : JF Bègue)



Facebook



# Le Parc national dans les médias

Le Parc national a accentué sa présence dans les médias en 2015, en valorisant de manière plus systématique les actions concrètes qu'il conduit sur le terrain.

Le bilan médiatique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2015, fourni par l'Argus de la presse à Parc nationaux de France, montre une augmentation de la communication du Parc national de La Réunion sur le web éditorial et une implication toujours forte de la presse régionale (84 % des retombées presse).

La presse quotidienne régionale (PQR) est le support privilégié de l'ensemble des Parcs nationaux. Celui de La Réunion fait partie des 5 les plus présents dans la presse.

Les thématiques les plus médiatisées sont la faune et la flore, les événements locaux organisés par le Parc national, les animations pédagogiques et animations grand public.

## A noter :

La tonalité globale (presse écrite et web éditorial) évolue en faveur du Parc national de La Réunion :

Tonalité favorable : 40 %

Tonalité neutre : 51 %

Sujets polémiques : 9 % contre 36 % en 2013

## Insertion presse magazine

La valorisation des actions de l'établissement et de ses richesses patrimoniales se fait également par le biais de communications au sein de la presse magazine spécialisée locale, nationale et internationale, et permet de porter les messages et valeurs de l'établissement.

Ainsi, plusieurs magazines ont contribué à la diffusion de l'information et à la sensibilisation des publics sur les richesses des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion », sur l'ouverture du centre de découverte et d'interprétation de la Maison du Parc, ou encore sur le lancement de la marque « Esprit Parc national » :

**Babook mag** : presse jeunesse locale

**Memento** : presse économique locale

**Terre sauvage** : magazine national de reportage sur la nature

**Patrimoine mondial** : revue internationale de l'Unesco (traduite en plusieurs langues)

## Lettre « Au cœur de nos Pitons »

En 2015, une lettre d'information a vu le jour au sein du Quotidien de La Réunion. Diffusée mensuellement en 4<sup>e</sup> de couverture ou double page intérieure, elle a bénéficié aux 100 000 lecteurs de ce journal de la presse quotidienne locale.

## Promotion des Parcs nationaux

Le Parc national de La Réunion participe à la promotion des Parcs nationaux, il collabore en effet avec l'établissement Parcs nationaux de France à la réalisation de supports de communication : Agenda Terre sauvage, Exposition Montagne de France (Sénat), programme de la fête de la nature, réflexion sur les tournages dans les parcs nationaux, lancement de la marque « Esprit Parc national » et liens sur le web.



© Parc national de La Réunion - H. B. / D. / J. / A. / P. / R. / S. / T. / U. / V. / W. / X. / Y. / Z.

**PITONS, CIRQUES ET REMPARTS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION**  
*Laboratoire de la planète, laboratoire du vivant*

Surge de l'Océan Indien il y a seulement 3 millions d'années, La Réunion est une île en perpétuelle évolution, façonnée par une activité volcanique intense et des processus érosifs vigoureux. Ses paysages grandioses et accidentés composent une mosaïque exceptionnelle d'écosystèmes uniques au monde. Île est un carrefour de biodiversité aux taux d'endémisme records. Originaires des Mascareignes, de Madagascar, de l'Afrique, de l'Inde, de l'Australie et même de Hawaï, les espèces s'y sont adaptées à des conditions très diversifiées. L'évolution s'y poursuit encore aujourd'hui. Face aux changements globaux, le Parc national de La Réunion met en place un réseau de suivi des habitats naturels du BIC, selon des méthodologies partagées aux échelles régionale et internationale.



**Fabam**  
*Amelias fragrans*

**Lézard vert des Hauts**  
*Phelsuma borbonica*

**Bois de Laurent martin**  
*Fogesia racemosa*

Plus d'informations sur :  
[www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr)  
f Parc.national.de.La.Reunion



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Parc national de La Réunion





*Pas des Sables*





## Piloter la politique des parcs nationaux

Le Parc national, territoire de projets

Un Parc national ouvert sur le monde

Le Parc national, lieu de rencontre entre les gestionnaires d'espaces naturels



# Le Parc national, territoire de projets

En instituant une aire d'adhésion autour du cœur protégé, la loi du 14 avril 2006 a fait des parcs nationaux des territoires de projets, structurés autour de leurs Chartes. A La Réunion, la Charte est exécutoire depuis son approbation par le Décret n° 2014-49 du 21 janvier 2014, et se met progressivement en œuvre avec des partenaires nombreux et variés.

La Charte du parc national porte un projet de territoire, patiemment mûri de 2008 à 2014, auquel l'ensemble des communes de l'île ont librement pu choisir d'adhérer. 17 d'entre elles se sont prononcées favorablement en ce sens : Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Salazie, Saint-Benoît, Sainte-Rose, La Plaine-des-Palmistes, Saint-Pierre, L'Etang-Salé, Saint-Louis, Cilaos, Les Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port et La Possession.

Cette libre adhésion à la Charte est un acte fort qui marque l'engagement de la commune : celle-ci s'engage à mettre en œuvre les orientations définies par la Charte, à concourir aux objectifs définis pour le cœur et à mettre en œuvre les mesures et les actions préconisées en fonction de ses domaines de compétences ou d'interventions. Cette adhésion vaut pour la durée de validité de la Charte et jusqu'à sa révision.

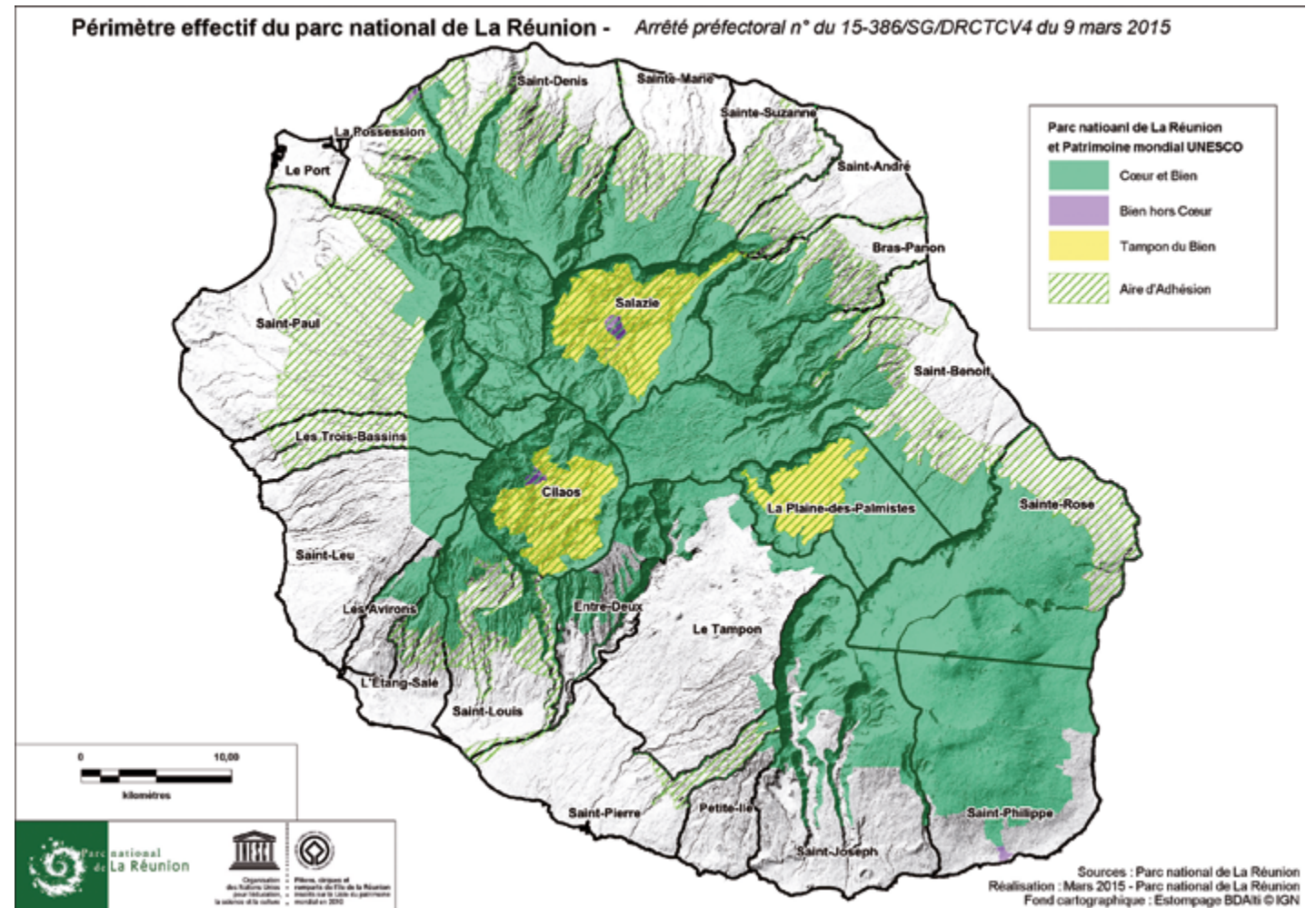
L'arrêté préfectoral du 9 mars 2015 constate ce périmètre effectif du parc national, qui se compose désormais d'un cœur de 105.500 ha et d'une aire d'adhésion de 52.800 ha. Le cas échéant, les communes non encore adhérentes pourront réviser leur position en début d'année 2017.

Des conventions d'application sont élaborées avec les communes adhérentes : les échanges techniques ont été engagés en 2015, en vue de signature en 2016. Ces conventions sont un outil de déclinaison territoriale et opérationnelle de la Charte, par lequel la Commune et le Parc national donnent un cadre formel à leurs partenariats, à leurs engagements et à leurs projets communs concourant à la mise en œuvre de la Charte.

Le Parc national s'appuiera sur le Secrétariat général des Hauts (SGH), auquel il contribue par la mise à disposition de 2 agents. Cette structure installée le 1<sup>er</sup> mars 2015 succède au Commissariat à l'aménagement des Hauts. Le SGH est un outil commun à l'État, au Parc national, à la Région et au Département pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement des Hauts de La Réunion qui s'inscriront dans un Cadre stratégique partagé. Le financement des projets s'appuiera en particulier sur les fonds européens des programmes FEDER,

FEADER et LEADER 2014-2020. Ce cadre intègre pleinement les mesures de la Charte du parc national. Plus de 110 M€ sont ainsi prévus pour les Hauts de La Réunion sur cette période, ce qui fait de cette Charte la mieux dotée des 10 parcs nationaux français.

Le Parc national déploie ses moyens en ce sens : à partir de la fin d'année 2015, il a notamment accompagné l'ensemble des collectivités porteuses de démarches LEADER, pour définir des projets couvrant l'ensemble de son territoire.





# Un Parc national ouvert sur le monde

Le Parc national de La Réunion entretient les échanges et les partenariats à des échelles multiples, au sein des réseaux français, au niveau de l'Océan Indien et à l'échelle internationale. Le positionnement biogéographique de l'île et son histoire culturelle lui offre en effet de nombreuses opportunités de coopération, dans des domaines très variés.

Le Parc national de La Réunion est en relation permanente avec ses 9 homologues de France métropolitaine (Mercantour, Ecrins, Cévennes, Calanques, ...) et d'outre-mer (Guadeloupe et Guyane). L'établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) assure l'animation de ce réseau interparcs et prépare la transition vers l'Agence française de la biodiversité (AFB). Les sujets d'échange sont très nombreux. En 2015, ils ont porté en particulier sur la marque « Esprit parc national », sur l'éducation à la nature et plus globalement sur les spécificités des parcs nationaux au sein des aires protégées.

En tant que gestionnaire des « Pitons, cirques et remparts », le Parc national de La Réunion est par ailleurs membre de l'Association des biens français du patrimoine mondial et est en contact régulier avec le Comité français de l'UICN.

Dans le cadre de sa stratégie de coopération validée en 2012, le Parc national s'attache en outre à développer des partenariats avec des territoires de son cercle proche, mais aussi de cercles plus éloignés présentant des similarités en matière de biodiversité, de paysages ou de culture. Ainsi, en mai 2015, à l'invitation du Parc national des Volcans d'Hawaï'i, une délégation de l'établissement s'est rendue à Big Island, afin de participer au festival BIOBLITZ 2015 et de signer un protocole d'accord entre les deux parcs nationaux. Situées aux antipodes de la planète, les deux îles partagent pourtant des enjeux similaires et parfois étonnants : des volcans rouges parmi les plus actifs de la planète, une faune et une flore rare et unique au monde, la menace des espèces exotiques envahissantes, au sein de territoires en partie inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Ce partenariat permettra de renforcer l'échange d'expériences en matière de protection, de valorisation et de conservation de la biodiversité et des paysages, et en matière de partage avec la population.



Stand du Parc national de La Réunion BIOBLITZ 2015.  
(Photo : Janik PAYET)



Entrée du Hawaii Volcano National Park. (Photo : Janik Payet)

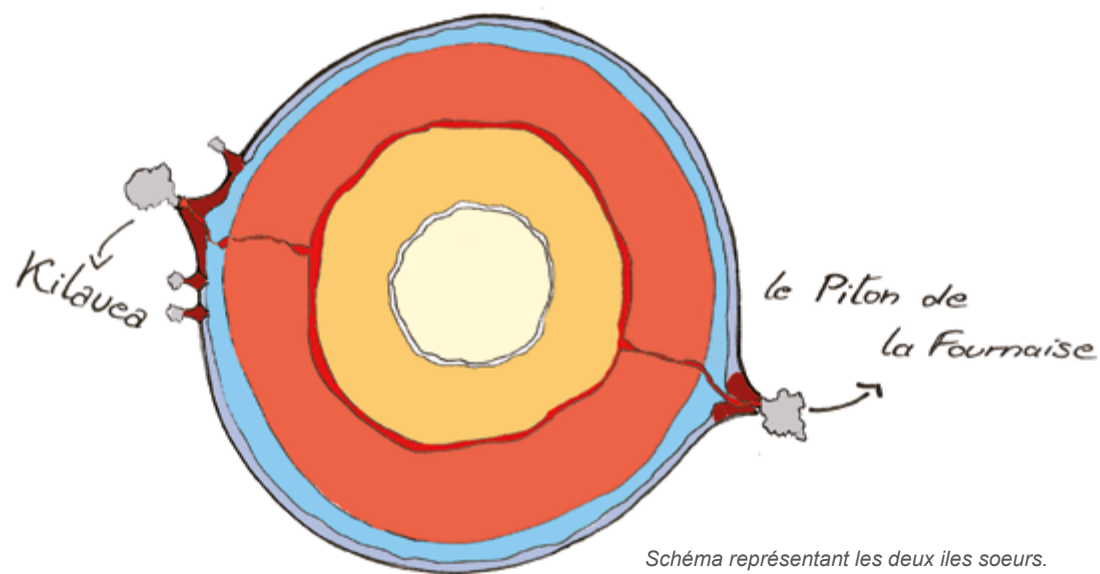


Schéma représentant les deux îles soeurs.  
Illustration : Emma Cezerac

# Le Parc national, lieu de rencontre entre les gestionnaires d'espaces naturels

Avec la volonté de renforcer le partage des connaissances, l'échange d'expérience et la culture commune des acteurs du territoire, le Parc national a organisé deux séminaires en 2015 : l'un dans le domaine de la conservation, l'autre dans le domaine de la valorisation des patrimoines

## Le premier séminaire GECOBIO

De nombreuses actions de conservation de la biodiversité sont menées à La Réunion par différentes structures ou des bénévoles sans pour autant que les uns et les autres n'appréhendent l'ensemble des démarches, études et programmes conduits. Ce manque de mise en relation conduit à une perte d'efficacité, chacun étant privé des acquis des autres expériences et ne permet pas la mise en synergie entre ces opérations. Or, certaines découvertes ou améliorations récentes de la connaissance en matière de méthodes de conservation sont importantes pour la mise en œuvre ultérieure de nouvelles actions contribuant également à leur priorisation sur le court ou le long terme.

Pour cette raison, les administrateurs et partenaires du Parc national, dans leur volonté de faciliter les collaborations ont inscrit dans la Charte un engagement à « consolider les échanges avec les acteurs de la connaissance et de la conservation ».

Le Parc national a ainsi organisé, le 18 novembre 2015, le premier séminaire « GECOBIO » (Gestion de la Conservation de la Biodiversité) de La Réunion, un atelier thématique ayant pour objectif une présentation et une valorisation des différents travaux réalisés par les structures qui œuvrent pour la conservation de la biodiversité terrestre de l'île de La Réunion.

Des présentations éclectiques concourant à ce même objectif, ont été proposées sur des sujets de terrain, autour des sciences sociales ou encore des actions pédagogiques, complémentaires aux actions directes de conservation. Cette pluridisciplinarité du séminaire a d'ailleurs été appréciée par de nombreux partenaires et les présentations réalisées ont fait l'objet d'actes de séminaire (Baret *et al.* 2015).

Cette action contribue également à la stratégie réunionnaise pour la biodiversité qui prévoit de « créer un réseau de gestionnaires d'espaces naturels patrimoniaux ».



Photo : B. Lequette



## Les rencontres « Interprétation des patrimoines »

La Charte du Parc national de La Réunion met en avant la démarche d'interprétation comme outil de valorisation et de mise en découverte du territoire. Dans cette perspective, des rencontres ont été organisées les 6, 7 et 8 octobre 2015 pour partager une culture commune autour de cette démarche avec les acteurs du territoire, et pour favoriser le développement des projets.

Trois grands témoins ont animé ce séminaire,

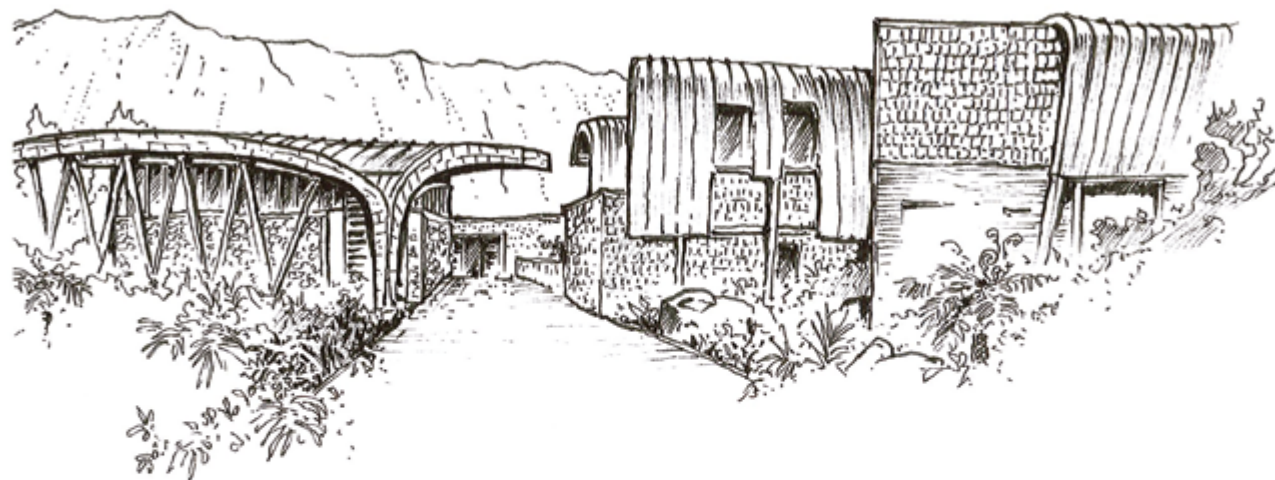
- **James CARTER**, expert international dans le domaine des stratégies d'interprétation ;
- **Anne VOURCH**, Directrice du réseau des Grands Sites de France, garant de la cohérence entre nécessité de conservation et accueil touristique dans des espaces naturels et culturels d'exception ;
- **Alain FREYTET**, paysagiste conseil du Conservatoire du Littoral et du réseau des Grands sites de France ;

Et Parallèlement,

- **Christain GERMANAZ** et **Béatrice MOPPERT**, tous deux maîtres de conférence au département de géographie de l'Université de La Réunion, ont complété ces interventions par une approche indispensable du Rôle du paysage dans les démarches d'interprétation.

Réalisé sur trois jours, le séminaire a permis d'aborder le concept d'interprétation au travers de témoignages et d'expériences réels, de tester le concept par une sortie sur le terrain au travers du projet de la route des laves et de conclure sur les outils et méthodes à mettre en œuvre, que ce soit pour les projets de portes de parc ou pour le développement d'itinéraires de découverte.

Plus de 70 personnes ont assisté à ce séminaire, représentant l'ensemble des acteurs de ce territoire. Plusieurs d'entre eux ont pu bénéficier de la formation qui a suivi ce séminaire, formation conduite et animée par James CARTER.



Mon Kœur galope dans l'antre Kabri  
i grinpe desu Taibit  
Lu assig en roi dans la kaverne Decolte  
Axel Gauvin

### Une formation sur mesure « La révélation du territoire par le rêve et l'émotion ».

C'est une vingtaine de personnes qui ont suivi avec assiduité et enthousiasme ces trois jours de formation, composées pour moitié d'agents du Parc national et pour moitié de techniciens des collectivités locales et organismes partenaires.

C'est à Salazie par un exercice in situ que s'est engagée cette formation, seule l'expérimentation et le travail sur un exemple concret pouvant permettre de partager une vision commune autour de la notion de caractère des lieux et d'appréhender le concept d'interprétation.

La deuxième journée a permis, sur ce terrain de construction toute la démarche et de proposer un thème, fil conducteur à la mise en découverte non seulement du cirque mais de l'ensemble de l'itinéraire d'accès. Le Sud a offert un beau terrain d'exercice pour finir cette formation sur le projet très concret de la Maison des terroirs à la Villa des Brises, qui héberge le secteur Sud du Parc national.



*Siège du Parc national de La Réunion*





## Gérer l'établissement

Une gestion financière saine qui s'adapte à la crise

Fonctionnement général de l'établissement

Gestion des ressources humaines

Une gouvernance équilibrée pour la mise en œuvre de la charte



# Une gestion financière saine qui s'adapte à la crise

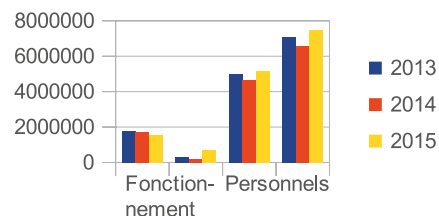
Installé à la Plaine des Palmistes fin 2013, après une année de transition, l'établissement Parc national de La Réunion s'est appliqué en 2015 à stabiliser son budget de fonctionnement et à se préparer à une nouvelle phase de son existence que marqueront les signatures des conventions d'application de la Charte.

## Masses financières gérées

Au regard de l'évolution des masses financières gérées qui s'élève à 9 300 000 euros on constate :

- que la part des dépenses de fonctionnement diminue régulièrement depuis 2013 (-12,5%)
- que pour 2015 les dépenses d'intervention ont été multipliées par 3 en raison du lancement des programmes LIFE+,
- que les dépenses de personnel sont en augmentation en raison de la saturation du plafond d'emploi.

Évolution des masses financières gérées

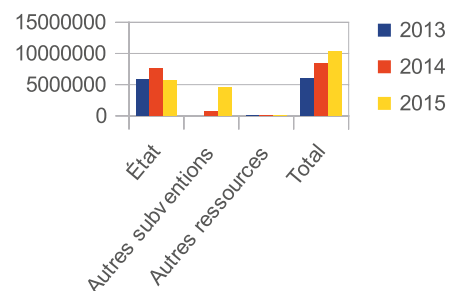


## Evolution des recettes budgétaires

L'analyse de l'évolution du volume des recettes réalisées indique :

- que le niveau des recettes sur financement État est inférieur à 6M€ en 2013 et 2015, en raison de la diminution du montant de la SCSP (au total 1M€ non versé sur les 3 dernières années)
- un montant d' autres subventions titrées en 2015 conséquent, en lien direct avec le lancement des programmes LIFE+,
- que le niveau des « autres recettes » reste marginal.

Évolution des recettes budgétaires



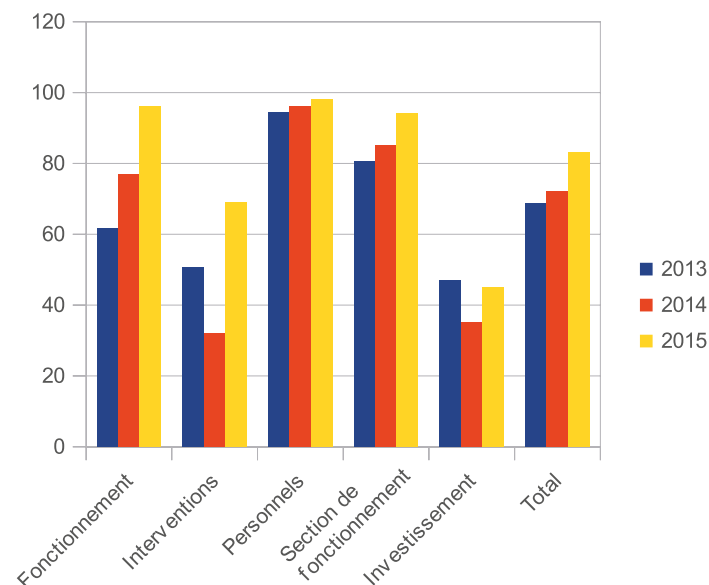
## Un taux d'exécution budgétaire en amélioration

L'examen de l'évolution du taux d'exécution budgétaire indique clairement que **l'établissement est plus performant en 2015** comparativement aux deux années précédentes :

- le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement fait un bond de 34 points par rapport à 2013,
- les dépenses d'intervention sont boostées aussi bien en masse financière qu'en taux de réalisation en 2015 du fait essentiellement du lancement des programmes LIFE+,
- le taux de réalisation des dépenses de personnel est en augmentation de 2 points (en 2014 et 2015) pour atteindre 98 %,
- le taux de réalisation des dépenses d'investissement moyen sur les trois dernières années est de 42 %. Les non réalisations coïncident avec les reports de crédits d'investissement (MdP – Scéno – Secteur Nord),
- **le taux de réalisation total** pour la section de fonctionnement passe de 80 % en 2013, à 85 % en 2014 et à 94 % cette année. **Cet indicateur est le plus significatif en terme de performance de l'exécution budgétaire.**

Les bons taux de réalisation sont le fruit d'un suivi régulier de la consommation d'emploi réalisé en cours d'année et d'un travail collectif effectué au cours du dernier trimestre afin de finaliser les projets inscrits au budget.

Évolution du ratio d'exécution des dépenses budgétaires





### Des outils de Contrôle Interne Budgétaire opérationnels :

La qualité comptable s'améliore. La mise en place du Contrôle Interne Budgétaire permet de constater que le volume des mandats de dépenses admis en 2015 est stable alors que le nombre de rejets diminue..

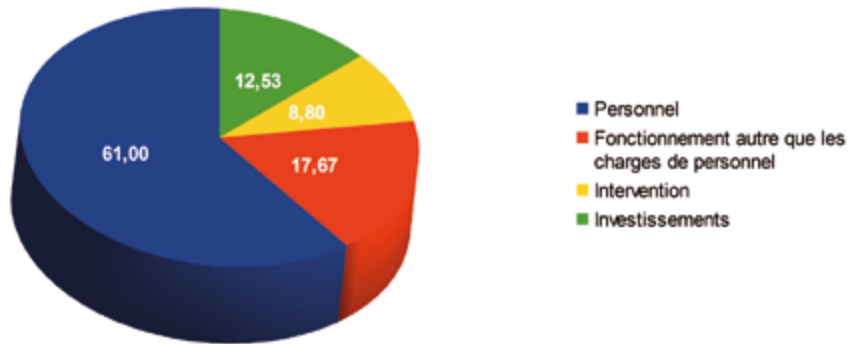
Le même constat est posé pour les titres de recettes (48 titres en 2015, 44 en 2014) qui n'ont fait l'objet d'aucun rejet.

|      | Mandats | Rejets |
|------|---------|--------|
| 2013 | 2087    | 23     |
| 2014 | 1835    | 15     |
| 2015 | 1873    | 13     |

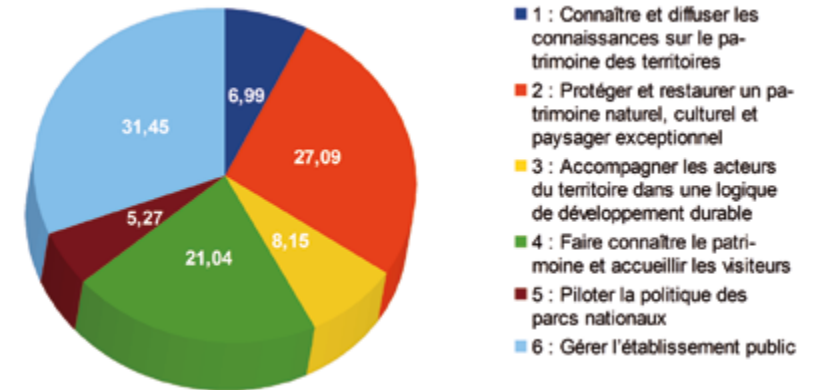
### Répartition des dépenses 2015

Voulu comme un outil de proximité, le Parc national de La Réunion est présent régulièrement sur le terrain. Les diagrammes de répartition des dépenses illustrent le rôle d'accompagnement de l'établissement ainsi que sa mission fondamentale en faveur des patrimoines.

Répartition des dépenses par enveloppe budgétaire (%)



Répartition des dépenses par axe du COB (%)





# Fonctionnement général de l'établissement

## Régie

En 2015, les services logistiques ont mené à bien de nombreux chantiers liés à la stratégie immobilière, au bénéfice de l'ensemble de l'établissement, à titre d'exemple :

- finalisation des travaux d'ignifugation du parking du siège ;
- installation de l'exposition permanente ;
- construction de la passerelle d'accès aux jardins ;
- mise aux normes des installations électriques au secteur Ouest.

L'établissement a aussi travaillé sur les différents scénarios pour l'implantation de l'antenne du Secteur Nord à Saint Denis et sur le dossier de la mise en sous location des locaux du Secteur Sud.

Pour ce qui est des autres aspects logistiques :

- suite de l'opération de renouvellement de la flotte automobile ;
- achat d'équipement informatique pour l'ensemble de l'établissement et pour les programmes LIFE+ ;
- opérations de diagnostic et de maintenance sur les équipements de secours et de sécurité ;
- campagne d'équipement et d'habillement des personnels ;
- prise en charge des demandes de missions et de tournées.

## Des partenariats multiples

Le tableau détaillant les conventions de dépenses et les conventions sans incidence financière indique que le nombre de dossiers traités a fortement évolué en 2015. Plusieurs facteurs expliquent ce bond, comme la mise en place des conventions dans le cadre des programmes LIFE+, la finalisation des nombreuses opérations inscrites au budget (19 conventions élaborées et validées au cours du dernier trimestre sur un total de 43).

| Années | Conventions Dépense |                | Conventions sans incidence financière |
|--------|---------------------|----------------|---------------------------------------|
|        | Nombre              | Montant total  | Nombre                                |
| 2013   | 15                  | 145 594,50 €   | 6                                     |
| 2014   | 13                  | 106 753,00 €   | 9                                     |
| 2015   | 24                  | 1 866 100,94 € | 19                                    |

## Marchés

Le nombre des marchés conclus en 2015 est stable (12) comparé aux marchés conclus les années antérieures. La diminution du montant global des marchés admis en 2015 (306 979,60€) s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de gros marchés relatifs aux investissements immobiliers.

Pour rappel, l'établissement a recours aux marchés interministériels mis en œuvre par la préfecture Réunion pour les prestations de transport aérien, de téléphonie mobile et de prestation de copieurs.

Photo : C. Vidot





# Gestion des ressources humaines

## Une gestion des emplois adaptée à des situations variées

L'année 2015 a été marquée par une nouvelle modalité de gestion et de suivi des ETP/ETPT avec un objectif de 83,5 ETP/ETPT au 31/12/2015. Cet objectif a été respecté grâce à une gestion fine des arrivées et départs, des remplacements des postes vacants tout au long de l'année. L'établissement a fait appel à des contrats de courte durée afin de renforcer les services à hauteur de 7,7 ETPT.

L'année a également connu le démarrage des 2 Life + (Forêt sèche et Pétrils) avec le recrutement de 6 emplois hors plafonds (financement de l'Union Européenne).

Le Parc a contribué au démarrage du Secrétariat Général des Hauts avec la mise à disposition de 2 emplois : le chef de pôle instruction et le chargé de mission de valorisation des patrimoines. L'établissement a également fait le choix d'accueillir des contrats aidés, notamment des travailleurs reconnus handicapés(2), des contrats d'apprentissage (3), et des services civiques (8 éco-gardes dans le cadre de la mission de sensibilisation et de surveillance en période à risque incendies).

## L'accompagnement social : santé et sécurité au travail

Les services de médecine au travail ont reçu en 2015, 69 agents en visite médicale périodique ou de recrutement, et 8 visites à la demande des agents, de l'administration ou du médecin.

L'assistante sociale mise à disposition par la DEAL a quitté son poste en juillet. Son remplacement temporaire a été assuré tardivement et sur une courte période.

La cellule de veille RH, composée de l'assistante sociale, du médecin de prévention et de la responsable des ressources humaines, s'est réunie 2 fois en début d'année (avant le départ de l'assistante sociale). Depuis, le lien est assuré par le médecin de prévention.

La cellule de prévention est opérationnelle : le nouveau conseiller de prévention a pris ses fonctions le 26 mai 2015 suite à la démission du précédent. 4 assistants de prévention ont été désignés dans les unités de travail. Ils constituent le réseau de prévention et travaillent en lien avec le réseau interparcs au niveau de Parcs Nationaux de France. Localement le réseau de prévention a travaillé sur les thématiques suivantes : Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) de l'établissement, Plan de Sécurité Incendie (PSI), Formation sécurité montagne, Information leptospirose et biocide, Réseau de prévention du Parc national de La Réunion, Base de données incident/accident du travail. Le Conseiller de Prévention présentera son rapport d'activité à la direction comme indiqué dans sa lettre de mission.

Les moyens alloués en 2015 au titre des prestations sociales correspondent aux bons cadeaux pour les enfants des agents et à la journée du personnel.

## L'amélioration de la situation des agents permanents :

Dans le cadre de la dé-précarisation, 4 agents contractuels de catégorie A ont été intégrés suite à leur réussite aux concours réservés et 2 nouveaux lauréats sont en attente d'intégration.

Conformément à la stratégie validée par le Conseil d'Administration, 2 demandes d'intégration sur corps ou d'affectation en position normale d'activité, sont en cours d'instruction au ministère. Une demande a abouti en 2015 pour un adjoint administratif de catégorie C.

Le cadre de gestion des emplois dérogatoires validé fin 2014 a été mis en œuvre en 2015 : 100 % des médiateurs et un conseiller écologue ont signé un avenant à leur contrat et bénéficient d'une avancée salariale et du versement d'une prime spécifique liée à leur métier.

Les primes des agents techniques et techniciens de l'environnement ont été revalorisées en 2015.

## La formation

L'établissement a consacré un budget de 44 054 € à la formation, sur les 50 220 € inscrits au budget initial. Ce budget concerne les formations mises en place en interne à destination des agents, et les autres services de l'État dans le cadre de la mutualisation.

Pour ces formations l'accent a été mis sur : l'hygiène et la sécurité au travail, le management, la prévention des RPS, la connaissance du milieu professionnel, la gestion des ressources humaines ou des formations de spécialisation.

Au total en 2015, 68 sessions de formations ont été organisées, 88 agents en ont bénéficié ce qui correspond à un nombre total de participants de 249 pour 211 journées de formation.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 2014 ET 2015

| CATÉGORIES             | 2014      |           |           |           | 2015      |           |           |            |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
|                        | A         | B         | C         | Total     | A         | B         | C         | Total      |
| <b>PERMANENTS</b>      |           |           |           |           |           |           |           |            |
| Fonctionnaires         | 14        | 10        | 22        | 46        | 18        | 10        | 22        | 50         |
| Contractuels           | 10        | 2         | 0         | 12        | 9         | 0         | 0         | 9          |
| <i>dont en CDI</i>     | 5         | 0         | 0         | 5         | 3         | 0         | 0         | 3          |
| Dérogatoires           | 0         | 4         | 20        | 24        | 0         | 4         | 20        | 24         |
| <i>dont en CDI</i>     | 0         | 2         | 16        | 18        | 0         | 2         | 16        | 18         |
| TOTAL                  | 24        | 16        | 42        | 82        | 27        | 14        | 42        | 83         |
| <b>HORS PLAFOND</b>    |           |           |           |           |           |           |           |            |
| Contractuels           | 1         | 3         | 0         | 4         | 3         | 3         | 0         | 6          |
| CAE CUI                | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 2         | 2          |
| Apprentis              | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 3         | 3          |
| Service civique        |           |           | 0         | 0         |           |           | 8         | 8          |
| TOTAL HP               | 1         | 3         | 0         | 4         | 3         | 3         | 13        | 19         |
| <b>TOTAL EFFECTIFS</b> | <b>25</b> | <b>19</b> | <b>42</b> | <b>86</b> | <b>30</b> | <b>17</b> | <b>55</b> | <b>102</b> |

## Un chantier ouvert pour optimiser les relations transversales

L'établissement a fait appel au CVRH de Rouen (Centre de Valorisation des Ressources Humaines) pour l'accompagner dans la définition d'un organigramme fonctionnel.

# Une gouvernance équilibrée pour la mise en œuvre de la Charte

La gouvernance du Parc national repose en premier lieu sur son Conseil d'administration, composé de 88 membres et où sont notamment représentés l'ensemble des collectivités territoriales de l'île (Région, Département, EPCI et communes), ainsi que des personnalités qualifiées locales dans des domaines très variés comme le tourisme, l'agriculture, la pêche, la chasse, la protection de l'environnement... Le collège des élus a été en partie renouvelé en 2015 suite aux élections départementales et municipales.

Au cours de l'année 2015, **le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises**, chaque réunion ayant été précédée d'une réunion de son bureau. Outre les affaires comptables et financières, **son activité traduit la mise en œuvre concrète de la Charte dans un cadre partenarial**. En particulier, le Conseil d'administration a adopté le cadre de conventionnement avec les communes, il a validé la participation de l'établissement au nouveau Secrétariat gé-

néral des Hauts, ainsi que sa contribution aux démarches LEADER portées par les intercommunalités. Le Contrat d'objectifs 2015-2017 avec l'État a été signé par la Ministre de l'écologie, le Préfet et le Président en novembre 2015.

Le Conseil d'administration est épaulé dans son action par deux instances : le Conseil scientifique, en place depuis 2007 et renouvelé en 2013, et le Conseil économique, social et culturel, installé en 2014 après l'approbation de la Charte.

**Le Conseil scientifique a tenu 2 réunions physiques en 2015** pour examiner divers dossiers structurants (itinéraires de lutte contre la flore exotique envahissante, projets Life+, aménagements forestiers, réfection de la piste de la Plaine des Sables, ...). Il a également adopté une simplification de ses avis pour les projets sans impact manifeste. De façon complémentaire, il a rendu un avis sur de nombreux dos-

siers par voie dématérialisée. En fin d'année, le Conseil scientifique a **validé les grandes lignes de la Stratégie scientifique de connaissance et de conservation** du Parc national.

**Le Conseil économique, social et culturel s'est quant à lui réuni à 4 reprises**. Il a pris connaissance des actions conduites par l'établissement, notamment en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, et **s'est penché sur la question de l'agro-tourisme**, à travers la visite de différents sites. Le Conseil économique, social et culturel a par ailleurs été sollicité par la Direction sur les questions réglementaires concernant notamment la chasse au tanguo ou les activités commerciales et artisanales en cœur de parc.

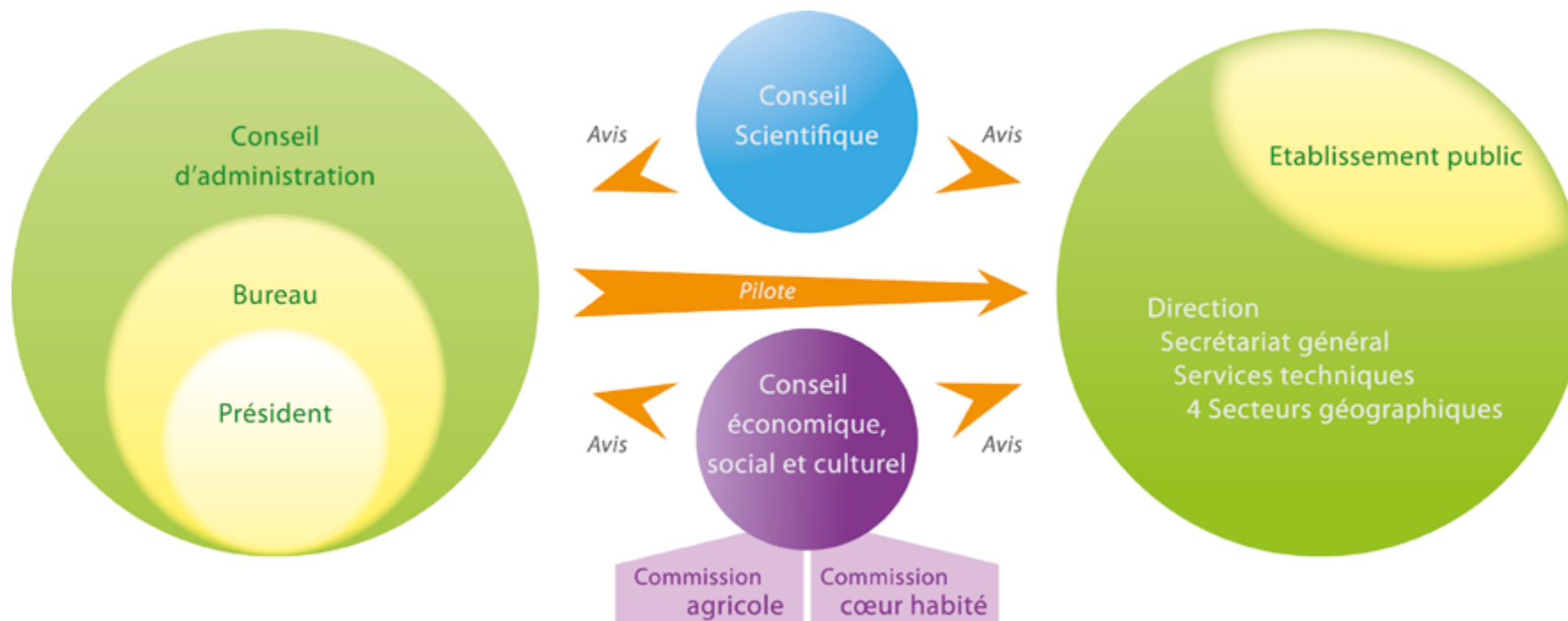
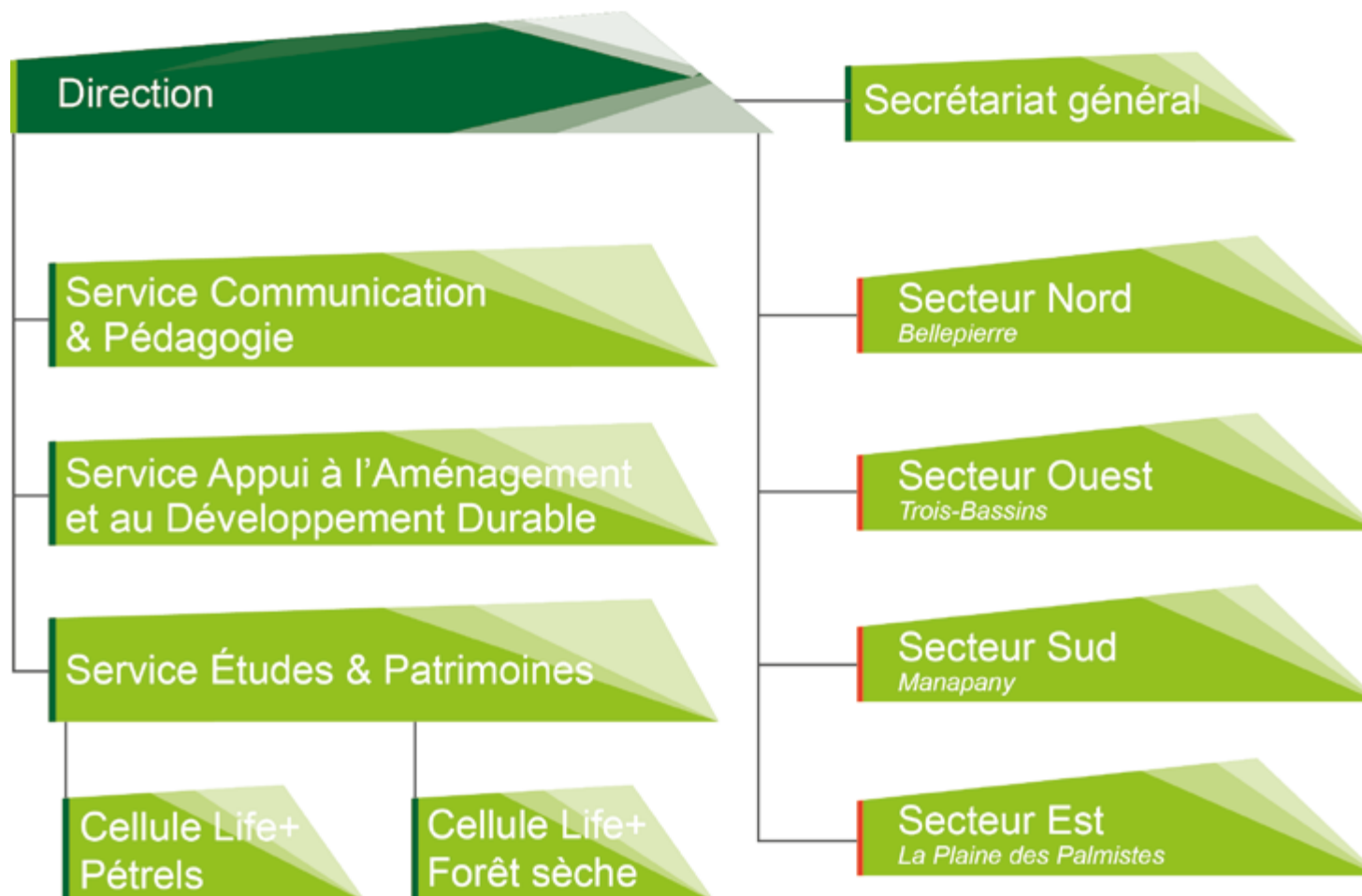


Diagramme de gouvernance



# Organigramme



# Le Parc national soutient la créativité de ses agents

Le rapport d'activité rend compte des actions conduites par l'établissement.

Pour le Parc national de La Réunion, il est aussi l'occasion de valoriser les compétences artistiques de ses agents.

Pour ce rapport d'activité 2015, la plupart des photographies de paysages, de faune et de flore sont l'œuvre de Jean-François Bègue et Stéphane Michel.

## Jean-François BÈGUE

Médiateur du patrimoine / Photographe



*Jean-François Bègue a fait partie des premiers médiateurs du patrimoine recrutés par le Parc national. Il a intégré le secteur Est en 2008.*

*Ses photos révèlent des univers surprenants et contrastés allant de l'univers spectaculaire du volcan au microcosme fascinant des insectes. Son travail est régulièrement mis à l'honneur dans des magazines spécialisés. Il a participé à de nombreux festivals, dont Montier-en-Der, Nature Namur, Aves.*

« Attiré par la grande nature du cœur de l'île, j'y redécouvre sans cesse une extraordinaire diversité de paysages et une biodiversité foisonnante. La photographie a été pour moi un moyen d'expression mais surtout de partage. J'essaie de révéler les richesses de mon île et ses ambiances si différentes.

Mes images subissent peu de post-traitement, je cherche à restituer l'image la plus fidèle possible. » JF. B.

Crédits photos : p. 4, p. 8, p. 20, p. 30, p. 36.





# Stéphane MICHEL

Médiateur du patrimoine / Photographe



*Stéphane Michel a fait partie en 2012 de la première équipe d'écogardes saisonniers mise en place par le Parc national pour prévenir la répétition des incendies. A l'occasion du recrutement organisé en 2014, il a intégré l'équipe permanente du Parc national, en tant que médiateur du patrimoine pour le Secteur Nord. Sa passion pour la nature réunionnaise s'exprime également durant ses loisirs.*

« En tant que photographe amateur j'aimerais faire prendre conscience qu'il existe des écosystèmes fragiles. Une flore et une faune vulnérable, menacée ou en danger critique d'extinction. Dans mes clichés, je souhaite montrer le côté inédit et sauvage qui se trouve à moins d'une heure de marche, ou tout près de nos habitations. Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde. » S. M.

Crédits photos : p. 6, p. 9, p. 10, p. 12, p. 14, p. 16, p. 17, p. 18, p. 19, p. 21, p. 23, p. 24, p. 26, p. 28, p. 32, p. 40, p. 42.




## Life + Forêt Sèche & Pétrels

16 rue Mazagran  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 41 47 43  
Site internet : [foretseche.re](http://foretseche.re)  
[life+foret@reunion-parcnational.fr](mailto:life+foret@reunion-parcnational.fr)

Site internet : [petrels.re](http://petrels.re)  
[lifepetrels@reunion-parcnational.fr](mailto:lifepetrels@reunion-parcnational.fr)

## Maison du Parc national : siège et secteur Est

258 rue de la République  
97431 Plaine des Palmistes  
Tél. : 02 62 90 11 35  
Siège : [contact@reunion-parcnational.fr](mailto:contact@reunion-parcnational.fr)  
Secteur Est : [contactest@reunion-parcnational.fr](mailto:contactest@reunion-parcnational.fr)

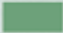
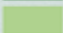
 [Parc.national.de.La.Reunion/](https://www.facebook.com/Parc.national.de.La.Reunion/)  
Site internet : [reunion-parcnational.fr](http://reunion-parcnational.fr)

## Secteur Sud

96 rue Maxime Payet  
97429 Petite-île  
Tél. : 02 62 58 02 61  
[contactsud@reunion-parcnational.fr](mailto:contactsud@reunion-parcnational.fr)

## Secteur Ouest

8 rue François de Mahy  
97426 Trois Bassins  
Tél. : 02 62 27 37 80  
[contactouest@reunion-parcnational.fr](mailto:contactouest@reunion-parcnational.fr)

Coeur du parc national de La Réunion   
Zone d'adhésion à la charte 

## Secteur Nord

165 allée des spinelles  
Bellepierre  
97400 St Denis  
Tél. : 02 62 90 99 20  
[contactnord@reunion-parcnational.fr](mailto:contactnord@reunion-parcnational.fr)



**Directeurs de la publication** : Marylène Hoarau & Emmanuel Braun  
**Rédaction** : L'ensemble des services a collaboré à la rédaction des contenus  
**Conception & photo de couverture** : Service SAADD | Yannick Riet  
**Impression** : Graphica - 1000 Ex  
Juin 2016